

# AUTOUR DE L'ABBAYE

JUIN 2023 - N° 69



## SOMMAIRE

Le Mot du Maire	2
La Vie Communale	4-28
Le Coin des Associations	29-36
Infos Pratiques	37-43
Comptes Rendus Conseils Municipaux	44-59
Animations de l'été	60

# Le Mot du Maire

Tout d'abord, je suis stupéfait que nos villes , nos communes soient le théâtre de troubles graves qui ciblent les symboles de la république : hôtel de ville, écoles, bibliothèques, commerces, police, etc ... même dans nos communes si paisibles, nous ressentons la nervosité de certains et l'augmentation des incivilités.

Si le préventif n'est pas suffisant, nous procéderons aux rappels à l'ordre puis aux verbalisations. D'ailleurs quatre dossiers sont déjà passés devant le tribunal pour incivilités, ordures ménagères, et demain chiens divaguant et déjections d'animaux

## **La liberté des uns s'arrêtent lorsqu'elle empiète sur la liberté des autres ...**

Merci à tous pour le respect de chacun et de sa participation à la propreté de notre bourg, si souvent complimenté par les touristes.

D'où en sommes nous dans nos projets ?

- îlot bocager de 20 parcelles constructibles ; afin d'amplifier l'attractivité, votre conseil municipal a décidé le prix de vente à 1€ le m<sup>2</sup>,

« **on ne change pas une stratégie gagnante** ».

- la réhabilitation place Jules Levée va se terminer en 2023, juste à point je l'espère, pour recevoir un chirurgien dentiste ;

cette réussite ne dépend plus que de la commission composée de 4 dentistes de l'Orne (appelée Ordre des chirurgiens dentistes) est-ce normal ?

**que la lutte contre la désertification médicale ne dépende que de cette profession, même nos députés laissent ce lobbys !!!** ex :ordre des médecins ou chirurgiens, (association exerçant des pressions sur le milieu parlementaire).

- nouveau projet équipement sportif inter-générationnel fin 2ème semestre 2023, encore un nouveau projet pour notre jeunesse qui amplifiera l'attractivité de notre village.

Je remercie, Mme GIGAN Françoise d'avoir donné son accord pour céder à la CDC les parcelles cadastrées AE 308 et 237 situées à la Mancellière, remercions également la CDC pour avoir accepté cette acquisition dont l'objectif est d'envisager une extension de la zone d'activités de Lonlay-l'Abbaye.

**En mon nom et celui du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances.**

## LONLAY-L'ABBAYE VEUT DEVENIR LEADER D'UNE RURALITÉ ATTRACTIVE



Le préfet de l'Orne, Sébastien Jallet, accompagné de Mireille Vallée, secrétaire générale de la sous-préfecture d'Argentan, ont été accueillis par Christian Derouet, maire et Jean-Claude Coquio, 1er adjoint. ©Le Publicateur Libre Par Nathalie Guérin

Jeudi 13 avril 2023, le **préfet** de l'[Orne](#), [Sébastien Jallet](#) a visité pour la première fois la commune. L'occasion pour le maire de présenter toutes les **réalisations** depuis le début de sa mandature et de faire passer quelques messages.

Le préfet, Sébastien Jallet est arrivé dans la commune en milieu de matinée, accompagné de Mireille Vallée, secrétaire générale de la sous-préfecture d'Argentan. Ils ont été accueillis par **Christian Derouet**, maire [Lonlay-l'Abbaye](#) et Jean-Claude Coquio, premier adjoint.

### **Leader d'une ruralité attractive.**

A cette occasion, le premier édile est revenu sur tous les projets qui se sont concrétisés depuis le début de sa mandature en 2008, avec comme objectif principal que « Lonlay-l'Abbaye devienne leader face à la désertification de la ruralité en travaillant ce thème sur tous les domaines ». Un plan local d'urbanisme

### **Economie.**

Après s'être présenté, il a évoqué le POS (Plan d'occupation des sols) qui a été transformé en PLU (Plan local d'urbanisme) avec le concours des entreprises locales, notamment des deux locomotives de la commune, la Biscuiterie de l'Abbaye (280 salariés) qui avait demandé la construction d'un bâtiment de stockage de 5 000 m<sup>2</sup> et de la Société Jacques Lebaudy, concessionnaire John Deer qui organise bons nombres de réunions, soutenant activement notre restaurant « le Relai de l'Abbaye ».

### **Habitat.**

L'élu lonléen a ensuite développé sa politique en matière d'habitat « pour satisfaire la diversité des demandes », avec « zéro artificialisation des terres agricoles, c'est-à-dire utiliser le moins possible de terres agricoles pour la construction ». Il a recensé plus de 80 bâtiments agricoles pouvant être transformés en maisons d'habitation « Plusieurs villages où il ne restait qu'un habitant, comptent désormais jusqu'à 4 foyers. C'est une stratégie gagnante ».

Cependant, une nouvelle réglementation a mis un frein à son projet. « Avec les nouvelles dispositions incendie, l'occupant à l'obligation d'installer une cuve de 60 m3. C'est une charge supplémentaire. Dans un lotissement où l'habitat est plus dense, une réserve à incendie est justifiée, mais dans un habitat dispersé, est-ce vraiment utile ? », interroge le maire.

### **Réhabilitation.**

D'autres programmes en matière d'habitat ont vu le jour comme la réhabilitation de maisons ou anciens magasins dans le centre bourg par la collectivité ou des particuliers. « Au deuxième semestre, 14 logements réhabilités vont être mis à la location, s'en orgueille Christian Derouet. Nous sommes pratiquement les seuls à avoir bénéficié du plan friches, avec 759 304 € de subventions (80 %) et 60 000 € du Conseil régional ». Il évoque également le succès du lotissement le Grand Jardin, avec ses parcelles à 1 €. « Tout a été vendu », précise-t-il.

### **20 parcelles.**

La commune a relancé la construction d'un nouvel îlot bocage, de 20 parcelles qui seront disponibles fin août. Le prix de vente sera discuté lors d'un prochain conseil municipal. « Nous avons maintenant un choix très important d'habitat pour être attractif », affirme le maire, avant d'énumérer le développement de tous les services du quotidien pour améliorer la vie des habitants (distributeur, station-service communale, MAM, commerces...).

### **Un second kiné est arrivé.**

**Santé.** Avec son conseil municipal, l' élu a réussi à attirer de nouveaux professionnels de santé. « Nous avons accueilli un kinésithérapeute et un deuxième, un Polonais, vient d'arriver », est-il fier d'annoncer. La commune a fait appel aussi à deux cabinets de recrutement pour trouver un deuxième médecin et un dentiste. « Ce n'est pas gagné, mais on aura essayé ». Il ajoute :

**« Cette stratégie globale a porté ses fruits. On perdait 25 habitants par an jusqu'en 2015, avec tous ses efforts on perd 5 habitants par an. J'espère qu'avec ces 2,5 millions d'investissement dans l'année on inversera la tendance ».**

### **Sports.**

Par ailleurs, la municipalité a lancé un appel d'offres pour le complexe sportif, avec padel, city stade, pump track et espace de fitness. « Depuis 2008, les résultats financiers de la commune ont doublé, soit 404 000 € malgré de nombreux investissements. En 2 ans, nous sommes capables de payer notre dette ».

**« Les maires sont une force pour défendre les besoins de la ruralité ».**

### **Conclusion.**

Le maire a conclu son intervention par un message. « Les maires sont une force pour défendre les besoins de la ruralité. Je souhaite qu'on unisse tous nos moyens et nos énergies pour que les élus regagnent la confiance des habitants ».

Avant de repartir, le représentant de l'État a [visité la Biscuiterie de l'Abbaye](#), le Château de la bière et a déjeuné au restaurant de la commune.



**VISITE DE LA SOUS PRÉFÈTE À LONLAY-L'ABBAYE**



## UN DENTISTE ROUMAIN INTÉRESSÉ POUR OUVRIR UN CABINET À

### LONLAY-L'ABBAYE

Un jeune dentiste roumain a visité Lonlay-l'Abbaye (Orne) du 19 au 21 juin 2023. Il est reparti en donnant son "accord verbal" au maire pour ouvrir un cabinet dans la commune.



Les élus de Lonlay-l'Abbaye (Orne) ont accueilli un jeune dentiste roumain (au centre) avec ses parents.  
© Par Nathalie GUÉRIN / Publié le [29 Juin 23 à 19:06](#)

Un jeune dentiste roumain a parcouru 3 000 km en voiture pour visiter la commune de [Lonlay-l'Abbaye \(Orne\)](#). Il est arrivé, lundi 19 juin 2023, accompagné de ses parents. Le maire, Christian Derouet les a accueillis et leur a proposé de les héberger dans sa maison de campagne.

« Un système de santé plus développé qu'en Roumanie »

Originaire de Constancia, Ninass Covacciu, 28 ans, a décidé d'ouvrir un cabinet dentaire en France.

Le système de santé français est plus développé qu'en Roumanie

Ninass Covacciu, dentiste roumain

Reste à trouver une commune pour concrétiser son projet. Lonlay-l'Abbaye s'est mise sur les rangs. Le maire et son adjointe, Jacqueline Guérin ont déroulé le tapis rouge pour le convaincre. Ils leur ont présenté tous les services du quotidien (station communale, boulangerie...), les entreprises, l'espace numérique, avec la salle de télétravail, la salle Sainte-Thérèse, le centre de secours, la pharmacie, la Mam... et aussi les bâtiments communaux, place Jules-Levée, qui pourraient abriter le futur cabinet dentaire de 66 m<sup>2</sup>.

La liste du matériel est faite. L'estimatif est en cours ainsi que l'adaptation du cabinet à l'exercice de ce métier. La commune participera à son installation à hauteur de 20 000 €, voire plus.

### **Un accord verbal**

Séduit par ce qu'il a vu et entendu, Ninass Covacciu a donné un accord verbal au maire de venir s'installer à Lonlay-l'Abbaye.

Sa candidature sera étudiée début juillet 2023 par l'ordre des chirurgiens-dentistes de l'Orne. « Nous sommes confiants puisqu'elle a déjà été acceptée dans le Cantal ». Le praticien pourrait démarrer son activité dans la foulée, avec sa maman (juriste). Nous sommes à la recherche d'une secrétaire médicale.

Son père (médecin légiste) devrait les rejoindre dans 5 ans, à la retraite.

### **« On aimerait bien se sentir soutenu »**

La commune veut devenir l'exemple de la lutte contre la désertification médicale. Elle compte déjà 1 médecin, 1 kinésithérapeute (bientôt un second), des infirmières. Depuis 2022, elle a chargé deux cabinets de recrutement de lui trouver un second médecin et un dentiste.

J'ai contacté les services de l'Agence régionale de santé que j'ai senti peu motivés pour nous aider dans un secteur qu'ils qualifient « d'intermédiaire en besoins ». Allez comprendre ! On aimerait bien se sentir soutenu.

### **Il ajoute :**

« C'est pour cela que nous avons décidé de prendre notre destin en main et d'engager des moyens pour dénicher ces professionnels de santé et les convaincre à venir s'installer dans la commune. C'est ce que souhaite la population », confirmée par l'enquête de la CCI ouest Normandie (janvier 2023).

## À LONLAY-L'ABBAYE, L'ANNONCE DE L'ARRIVÉE D'UN DENTISTE ATTIRE

### DÉJÀ DE NOMBREUX PATIENTS

Depuis l'annonce de l'arrivée d'un dentiste roumain en janvier 2024 à Lonlay-l'Abbaye, le téléphone de la mairie n'arrête pas de sonner pour des demandes de rendez-vous. La municipalité a fait appel à un cabinet de recrutement pour trouver un spécialiste volontaire pour s'installer dans l'Orne.



Les travaux du futur cabinet du dentiste venu de Roumanie ne sont pas terminés. La mairie attend la décision de l'ordre départemental des dentistes. © Radio France - Léni Flouvat

"Juste après la publication du premier article, le téléphone n'a pas arrêté de sonner". Dans la mairie de Lonlay-l'Abbaye, les missions habituelles des secrétaires, Stéphanie et Sandrine, ont quelque peu changé. Des Lonléens et des habitants des alentours ont commencé à appeler le standard après l'annonce de l'arrivée d'un nouveau dentiste roumain en janvier 2024. "Donc, on commence à noter les noms pour construire la patientèle de notre futur dentiste.

Dans le bureau d'à côté, Christian Derouet, le maire de la commune de 1 200 habitants se félicite de l'opération mais préfère rester prudent. "Il n'est pas encore arrivé, il doit encore passer devant l'Ordre des chirurgiens-dentistes de l'Orne en juillet et puis les travaux du cabinet ne sont pas terminés."

Un nouveau local pour un nouveau dentiste . La mairie s'est entourée d'un cabinet de recrutement spécialisé pour trouver un dentiste. Coût de l'opération : 13 000 euros sans compter les travaux engagés pour réaliser le cabinet dentaire du futur praticien. "C'est de la rigolade comme coût comparé aux besoins des habitants de la commune", lance le maire.

**Un logement de la commune de Lonlay-l'Abbaye est en pleine transformation pour accueillir le futur praticien de 28 ans.**



À peine cinq minutes de marche dans le bourg depuis la mairie, que le futur cabinet commence à se dessiner à l'extrémité d'une place dans une ancienne habitation. "Je remercie les services de l'Etat qui nous permettent de financer les travaux avec des fonds du "Plan Friche", normalement voués à aider les communes dans la réhabilitation de logements".

Le futur dentiste de 28 ans disposera d'un local tout neuf avec une salle d'examen, un espace d'accueil et de prise de rendez-vous. "Vous voyez, il aura même une petite courette derrière pour prendre l'air et un parking", explique Christian Derouet. Les travaux sont pour le moment suspendus à la réponse de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de l'Orne qui accepteront ou pas qu'un jeune dentiste roumain de 28 ans s'installe à Lonlay-L'Abbaye.

Une opération séduction pour faire venir des praticiens.

Le maire de la commune a sorti le grand jeu pour attirer le futur dentiste de la commune. "On lui a fait visiter la commune, a dîné avec nous et je lui ai même proposé ma maison de campagne pendant un an, le temps qu'il s'installe", confie le maire.



Le maire de Lonlay-l'Abbaye, Christian Derouet, a déjà rencontré le dentiste de 28 ans, pour une visite de la ville et des environs. © Radio France - Léni Flouvat

"Je pense que, ce qui l'a séduit, c'est le reportage de TF1 qui présente Lonlay-l'Abbaye, sourit Christian Derouet. C'est mon côté ancien commercial."

La commune ne veut pas s'arrêter là. "On travaille avec deux cabinets de recrutement. On recherche un deuxième médecin généraliste, afin de satisfaire les besoins des Lonléennes et des Lonléens".

Du côté de Lonlay-l'Abbaye, dans un premier temps, la mère du futur dentiste gèrera le secrétariat du cabinet. Le praticien espère pouvoir ensuite recruter un ou une secrétaire qui connaît bien le territoire.

## KAMIL KORONKA VIENT RENFORCER L'OFFRE DE KINÉSITHÉRAPIE

DANS

LA COMMUNE DE LONLAY-L'ABBAYE.

Autour de **Domfront**

LE PUBLICATEUR LOIRE  
30 JOURS 3000  
MOTS POUR PUBLICITEUR 2021 **17**

**LONLAY-L'ABBAYE**

### **SANTÉ. Un kinésithérapeute polonais s'installe au 1<sup>er</sup> étage de la mairie**

Un second kinésithérapeute d'origine polonaise s'est installé dans la commune. Il est prêt à commencer son activité dans une salle aménagée au 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

« Je dis ce que je fais et je fais ce que je dis ». Cette phrase, dit le maire, Christian Drouot, s'applique bien et qui se passe actuellement à Lonlay-l'Abbaye. Sa recherche de nouveaux professionnels de santé pour répondre à la demande de la population commence à porter ses fruits. Après avoir fait appel à deux cabinets de recrutement, il a très récemment la visite d'un dentiste roumain qui attend l'autorisation de l'Ordre des dentistes de l'Orne pour s'installer dans la commune (PL, de 29 juin).

**« Ma motivation est le travail »**

Début juin, c'est un kinésithérapeute qui s'est présenté à lui, accompagné de sa femme et ses deux filles. Kamil Koronka, 37 ans, est originaire d'une petite ville à l'est de la Pologne.

Diplômé à l'université de Lublin en 2011, il a essaié pendant 18 mois dans son pays avant de partir en France en 2014 pour travailler dans des centres de rééducation, hôpitaux et en libéral en 2019. « Nous avons trouvé à Lonlay-l'Abbaye ce que nous recherchions, le calme et la nature, explique Kamil. Mais ma motivation est le travail. Le maire avait besoin d'un kiné et je me suis dit pourquoi pas ici. La commune est très agréable et proche de Flers ».

**Une salle de travail à la mairie**

La commune a mis à sa disposition la salle au 1<sup>er</sup> étage de la mairie, qui était préparée pour la venue d'un second médecin. « J'ai aménagé la salle pour pouvoir commencer les soins et j'ai ouvert une ligne téléphonique ». Le professionnel qui parle couramment le français

est prêt à accueillir ses premiers patients.

Philippe Dupont, son confrère kinésithérapeute au pôle santé, a trois mois de travail d'avance et se dit prêt à lui recommander des patients pour réduire le temps d'attente.

Pour le maire, cette salle peut évoluer en fonction de la clientèle. « On se doit d'installer les professionnels dans de bonnes conditions de travail, précise-t-il. Je veux une structure complète de professionnels de santé pour un travail en osmose ».

■ Nathalie GUÉRIN

« Le cabinet de Kamil Koronka est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Contact : 02.33.14.06.07.



Kamil Koronka et Christian Drouot devant la salle de travail au 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

**Le cabinet sera opérationnel à partir du 10 juillet prochain,**

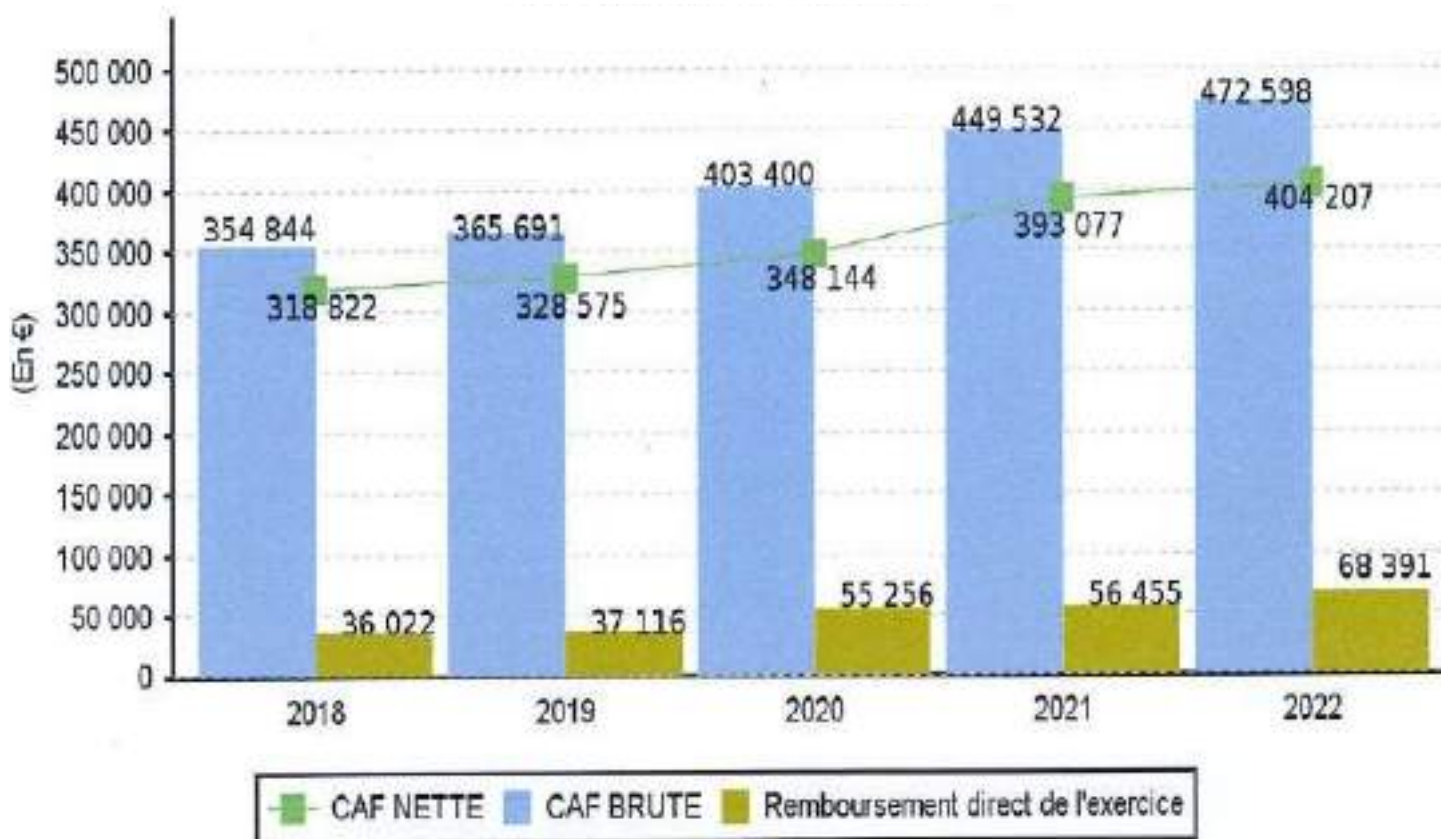
**Ouverture du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h.**

**Contact : 02.33.14.06.07**

## FINANCES : OÙ EN SOMMES NOUS ?

### ÉVOLUTION DE LA CAF NETTE (EXCÉDENT)

**2008 = 199 000 €      2022 = 404 207 €**



#### **La capacité d'autofinancement nette**

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

## LE VENDREDI 24 MARS 2023 À 11H00 AU CHÂTEAU DE LA BIÈRE

### LE FAY LONLAY L'ABBAYE

En présence de notre maire, Mr DEROUET Christian ; de notre conseillère régionale de l'Orne et de Normandie, Mme MEUNIER Catherine ; de Mr NURY Jérôme, Député de la 3ème circonscription de l'Orne ; ainsi que les journaux, le Publicateur Libre et l'Orne combattante ,



**Pascale et Donatien LESELLIER**, Gérants du **Château de la Bière**, ont bénéficié d'une subvention régionale de **5 263.48 €** et européenne de **8 962.14 €** pour le changement de l'unité de brassage



Ainsi nous pouvons résoudre les problèmes liés à notre production, notre cuve de brassage de 500 litres nous obligeait à faire 8 brassages par mois ou double journée de brassage, soit 15h de production sans coupure sur cette même journée.

Nous avons de plus en plus de fûts en demande et l'ancien matériel ne pouvait pas suivre cette cadence, et cela provoquait une réduction de stock de bouteilles sur nos références les plus demandées. Cette nouvelle ligne de production réglera en partie ce problème car il y a toujours une limite humaine et physique.

Nos objectifs sont aussi l'amélioration sur nos postes de pénibilité, en espérant que ce nouveau matériel nous permette d'en réduire un peu. Nous vous présenterons aussi d'ici la fin d'été un autre élément, qui lui aussi est basé sur un meilleur développement et une amélioration de confort, surprise à suivre...

## A LONLAY-L'ABBAYE, UNE ADORABLE CENTENAIRE AU CARACTÈRE BIEN TREMPÉ

Samedi 10 juin 2023, Germaine Leneveu a fêté ses 100 ans, en présence du maire et des autres colocataires de la maison Ages et vie.



Germaine en compagnie du maire de Lonlay-l'Abbaye (Orne) et des autres colocataires de la structure d'accueil « Ages et vie ». ©Le Publicateur Libre / Par [Rédaction Domfront](#)

Germaine Leneveu a fêté ses 100 ans dans la **structure d'accueil « Ages et vie »** de [Lonlay-l'Abbaye \(Orne\)](#) où elle réside. L'occasion de revenir sur son parcours.

### Née à la ferme en 1923

Germaine Leneveu est née à Tinchebray, le 10 juin 1923, à la ferme de ses parents Auguste et Elise Aunai, qui déménageront 5 ans plus tard à Beauchêne. Elle est la deuxième dans une fratrie de cinq.

### Un coup de foudre

A 13 ans, le certificat en poche, elle travaille à la ferme de ses parents. Mais bien des années plus tard, lors d'un mariage, c'est le coup de foudre. René Leneveu, le cavalier choisi pour elle, deviendra son cavalier pour la vie. Ils se marieront en 1956.

Après avoir tenu la boucherie de Lonlay-l'Abbaye, puis une autre à Flers, ils se retirent à Lonlay en 1969. René deviendra herbager en attendant la retraite tandis que Germaine participe activement à la vie de la commune et de la paroisse.

Installée depuis novembre 2022, dans la nouvelle structure d'accueil « Ages et vie », elle a reçu, à l'occasion de son anniversaire, la visite de Christian Derouet, maire avec qui elle a partagé son gâteau.

## ENTREPRISE SÈVE ET COPEAUX À LONLAY L'ABBAYE

Elle est enfin prête à éclore !

L'entreprise Sève et Copeaux, située au lieu-dit Le Haut Faux à Lonlay-l'Abbaye, s'apprête à commercialiser ses modèles de bancs en bois massif, gravés et peints, tout en douceur et en couleurs.



Des bancs artisanaux pour enfants et adultes, ainsi qu'une ouverture vers des réalisations personnalisées à la demande, comme la fabrication de plateaux et tréteaux pour des manifestations municipales.



A la réalisation : Guillaume et Cécile, un couple d'autodidactes qui ont à cœur de travailler artisanalement le bois massif local avec qualité, créativité, poésie, sens du détail, et passion !

Anciennement agent RATP et ergothérapeute en région parisienne, ils sont venus s'installer avec leurs enfants dans notre belle commune en 2021 pour y chercher une qualité de vie ainsi qu'un renouveau professionnel. Désormais bien installés, heureux et fiers d'être lonléens, débordant de curiosité et d'idées originales, l'entreprise a de beaux jours devant elle.

N'hésitez pas à les contacter au 06 88 67 12 32 ou [stevens.cecile61@gmail.com](mailto:stevens.cecile61@gmail.com)

# LES TRAVAUX

## LE RÉTABLISSEMENT DU CHEMIN DU CERISIER

### - AVANT



### - LA RECONSTITUTION



### - ET LA PLANTATION DE HAIES



## ÎLOT BOCAGER DU CLOS

### AVANCEMENT DES TRAVAUX VIABILISATION ET ACCÈS

Mathieu PINTO  
Chargé d'affaires



Noues de collecte des eaux de ruissellement



Réunion de chantier



Équipement éclairage et voie d'accès

Plantation d'une nouvelle haie au centre de l'aménagement







MAIRIE DE LONLAY-L'ABBAYE  
Monsieur Christian DEROUET - Maire  
2 place Saint Sauveur  
61700 LONLAY-L'ABBAYE

Affaire suivie par :  
Stanislas BISSON  
☎ 06 47 55 07 21  
✉ stanislas.bisson@te61.fr

Valframbert, le 2 mars 2023

Objet : Travaux d'investissement du Te61 dans votre commune  
Affaire 55-21-11-3864

Monsieur le Maire,

Nous avons le plaisir de vous informer que des travaux de Sécurisation sont programmés sur votre commune au lieu-dit la montagne au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023 pour un montant de 21 148,89 € HT.

L'opération de Sécurisation est prise en charge en totalité par le Territoire d'Énergie Orne.

Ils seront réalisés par l'Entreprise Elitel Réseaux.

Dans l'attente, je reste à votre disposition avec Stanislas BISSON pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

*et cordialement*

Le Président,

Philippe AUVRAY



P.S – Travaux identiques sur la même période, au lieu-dit Les Champs pour un Montant total de 52 562,44 € HT.

## L'actualité du Parc sur votre commune : Lonlay l'Abbaye – Juin 2023



### Devenir observateur de la biodiversité

**Dans le cadre de la sensibilisation des habitants aux enjeux du changement climatique, le Parc Normandie-Maine souhaite créer un réseau d'«observateurs de la biodiversité» dans les communes de son territoire.**

Les effets du changement climatique ont un impact sur la biodiversité mondiale et locale. Cette prise de conscience des enjeux écologiques est de plus en plus importante dans l'opinion publique, avec des citoyens qui souhaitent être informés, voire devenir acteur dans le travail d'observation de la faune et de la flore. Le Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine propose donc de monter un réseau d'habitants du territoire autour de l'observation de la biodiversité et de la transmission des données : **le réseau des observateurs de la biodiversité du Parc Normandie-Maine.**

[Image : Observateurs ©PNRNM]

**L'observateur de votre commune, ça peut être vous !**

Le Parc recherche un habitant référent sur votre commune ! Pourquoi pas vous ? Que vous soyez novice ou expert dans l'observation de la biodiversité, votre mission sera de transmettre des photos/vidéos/sons de la faune et de la flore de votre commune, en faisant vos propres déterminations.

Cette opération d'observation de la biodiversité aura une durée totale d'un an (de septembre 2023 à septembre 2024), ponctuée par 4 à 5 sorties de terrain (le week-end) à destination des observateurs afin d'améliorer la culture naturaliste de chacun.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez déposer votre candidature sur le site internet du Parc jusqu'au 15 août 2023 en vous rendant sur l'adresse :

<https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/observateurs-biodiversite.html>

La sélection des candidatures se finalisera fin août.

[Image : QR code]

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le chargé de mission référent du Parc Normandie-Maine, **Morvan Debroize au 02.33.81.98.13.**



### Le programme d'aide à la plantation du Parc

Depuis 2018, le Parc porte un programme d'aide à la plantation de haies bocagères sous la forme d'un appel à candidatures annuel, ouvert à tous les agriculteurs, particuliers, collectivités, associations du territoire. Les projets sont étudiés sous réserve qu'ils mesurent au moins 150 m. Le Parc coordonne les travaux de plantation et les finance à hauteur de 80 %.

Jusqu'ici, ce sont environ 83 km de haies bocagères qui ont été plantés dans ce cadre, sur l'ensemble du territoire du Parc. L'objectif est de reconstituer le bocage, puisque les haies ont perdu plus de la moitié de leurs linéaires depuis 1945 (on trouve le même ordre de grandeur sur la commune). Or, les haies présentent de nombreux avantages et c'est pourquoi elles ont toute leur place sur notre territoire.

Les candidatures pour le programme d'aide à la plantation de cette année se sont closes le 2 juillet, mais un nouvel appel à candidatures sera lancé au printemps prochain, donc n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de votre projet et à en parler autour de vous.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la chargée de mission référente du Parc Normandie-Maine, **Mariette Petitjean au 02.33.81.75.79**

[Image Plantation ©PNRNM]



Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine - Le Chapitre - CS 80005 - 61 320 Carrouges Cedex

[www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

## École de Lonlay l'Abbaye



Le 12 mai, les élèves des 3 classes ont assistés au spectacle musical « Le bergers de sons » à Flers. Un conte avec des musiques du monde.

### **Voyage scolaire à la chèvrerie de la Saffrie**

Les deux classes de maternelle se sont rendues à la chèvrerie le 2 juin pour découvrir l'élevage et la fabrication du fromage.



**Projet intergénérationnel**  
Les 3 classes se sont rendues en mai-juin à la collocation « Age et vie » pour rencontrer les résidents. Ils ont échangé autour d'un goûter. Un moment très doux et agréable pour tous.



# Projet « Autour du monde » 2022-2023



Spectacle de danse de l'école sur le thème « Autour du monde » le 16 juin.



Exposition de toutes les classes sur le thème des pays du monde.



Nous remercions tous nos partenaires pour l'organisation de ces événements : Mairie, APE, parents bénévoles, CDC, biscuiterie de l'Abbaye, services civiques, ATSEM.

## École de St Bômer les Forges



Le 10 février, c'était Carnaval !



### Voyage scolaire à St Malo

Les CE1 et CE2 se sont rendus au musée Jacques Cartier, puis ont découvert St Malo intra muros le 16 mai .



# Classe découverte des CM1-CM2

Du 19 au 23 juin les élèves sont partis à Ouistreham



Au programme : découverte du milieu marin, char à voile et devoir de mémoire de la seconde guerre mondiale.



Nous remercions, l'APE, les mairies et la CDC pour leur aide financière.



## ASSOCIATION PARENTS D'ELÈVES

### LONLAY / ST-BÔMER

Les actions menées ce semestre ont tourné autour du grand projet « le Monde » des 2 écoles :

- Le déjeuner aux tripes le dimanche 05 février à la salle des fêtes de St Bomer. Environ 120 repas ont été servis.
- Les œufs de Pâques en chocolat avec une grille et des cases à vendre. 54 grilles ont été vendues par nos petits commerciaux en herbe auprès de leurs parents, familles, voisins, amis.
- La fête de l'école le 16 juin sur le thème des « danses du monde » à la salle polyvalente de Lonlay. L'APE a préparé l'après show, avec des repas internationaux : hot-dog comme en Amérique et rougail saucisses, spécialité de l'île de la Réunion. 330 repas ont été vendus à cette occasion, repas pris dehors sous une douce chaleur d'été jusque tard dans la nuit.



Nous remercions tous les parents pour leur participation financière à ces actions et rappelons que tous les fonds récoltés financent :

- les sorties spectacle ou cinéma ou théâtre tout au long de l'année
- l'achat de matériel (ex : livres, sport)
- les sorties de fin d'année en bus des enfants de l'école (ex 2023 : Chèvres de la Saffrie à Montchamp, zoo de Champrépus, cité corsaire de St Malo) et notamment cette année le séjour de 5 jours à Ouistreham pour les CM1 et CM2 avec une contribution financière de l'APE à hauteur de 3000€.

Chaque contribution financière de l'APE permet de réduire la participation des familles sur les sorties organisées par les enseignants et soutenir les projets des écoles.

Dès la rentrée de septembre, nous organiserons de nouveau nos animations habituelles (pique-nique de rentrée mi-septembre).

Venez nous rejoindre et suivez-nous sur <https://www.facebook.com/apelonlaystbomer> pour l'actualité des écoles et des idées de sorties famille pendant l'été.

A très bientôt sur nos manifestations !

**Le Bureau (Nicholas, Florent, Stéphanie, Aurore, Isabelle, Emeline)**

## MÉDIATHÈQUE



Exposition



Les lectures d'Hélène et Monique.

### L'accueil des classes

- Le 19 Janvier, 13 Avril, 11 Mai et 29 Juin, les trois classes de l'école de Lonlay ont été accueillies à la médiathèque avec leurs maîtresses et les ATSEM.

Les enfants de chaque classe ont pu découvrir trois Tapis de Lecture :



Le Bateau de Monsieur Zouglouglou

Le Loup



et Les Couleurs



Hélène et Monique adaptent les Tapis de Lecture à chaque niveau de classe. Les enfants sont attentifs aux lectures qui leur sont faites.

Lors de leur passage à la médiathèque, les enfants ont pu découvrir les albums et se donner à la lecture plaisir en sollicitant les adultes. Ils ont aussi choisi un album qu'ils ont pu emporter à l'école.

- Pour cet été , en juillet nous conservons les mêmes horaires d'ouverture, les mercredis et samedis.
- Pour le mois d'août nous vous accueillerons seuls les samedis matins de 10h00 à 12h00.

- **Le mercredi 18 octobre 2023, nous vous invitons à venir assister au spectacle des Racont'arts à 18h30. "Des oiseaux dans le coeur" de Flora Delalande, tout public dès 7 ans.**

On y parle, entre mille autres choses d'amour, d'oiseaux, de liberté, d'attachement ainsi que de l'acte de grandir.

Bel été à tous,  
Les bénévoles de la médiathèque





**Notre association a vu le jour il y a environ 15 ans et depuis quelques mois, de nouveaux bénévoles nous ont rejoints.**



Notre association propose 20 séances de cinéma par an,

le mercredi soir à 20h30 à la salle de cinéma Ste Thérèse près du pressoir. (calendrier ci-joint)

Le mercredi pendant les petites vacances, nous projetons un film pour enfants à 17h .

Prix adulte : 5.40( réduit 4.40 en achetant une carte de fidélité de 4 places)

Prix enfant : 4.40 (réduit 3.80 en achetant une carte de fidélité de 3 places)

Pour démarrer notre saison, nous vous proposons le concert d'Olivier Durand le samedi 2 septembre à 18h en extérieur au pressoir( si le temps ne le permet pas, ce sera à la salle Ste Thérèse). Vous pouvez apporter votre siège si vous le souhaitez.

Olivier Durand est originaire de Lonlay l'abbaye.

*Depuis plus de trente cinq ans, Olivier parcourt les scènes d'Europe et d'ailleurs accompagnant aussi bien Little Bob qu'Elliott Murphy ou encore Luz Casal. Il met sa musicalité au service de chansons et instrumentaux qu'il compose en solo ou avec d'autres artistes comme Marc Minelli, Basse Wickman, Scott Kempner ou Willie Nile pour ne citer qu'eux. Musicien sans barrière, il aime aussi expérimenter et se laisser aller à l'improvisation avec Serge Teyssot Gay, aux Siestes Acoustiques de Bastien Lallemand ou à mettre en musique les poèmes d'Elliott Murphy «the Middle Kingdom». On retrouve sa guitare au générique de « Papa » de Maurice Barthélémy, « La Ligne Blanche » d'Olivier Torres, « Broken Poet » d'Emilio J Ruiz. Aujourd'hui Olivier Durand reste le compagnon de route d'Elliott Murphy, mais il joue aussi régulièrement en solo, ainsi qu'avec the Normandy All Stars et Marc Minelli. Olivier Durand propose un répertoire, une auto-biographie musicale dans lequel il dévoile sa personnalité, sa générosité, son amour pour la musique partagée.*

Quelques liens pour découvrir Olivier Durand

<https://youtu.be/cRZJCHx8ZdQ>

Si vous souhaitez recevoir notre programmation, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à [cultureloisirslonlay@gmail.com](mailto:cultureloisirslonlay@gmail.com) et nous vous ajouterons à notre liste de diffusion.

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux : Facebook :Culture et Loisirs Lonlay

Instagram : asso.culture.et.loisirs.lonlay

Si vous avez quelques minutes, n'hésitez pas à nous soumettre par mail ou téléphone vos idées, envies ( genre de film, type d'évènement, et si vous connaissez une troupe de théâtre qui se déplace ou des groupes de musique )

En espérant vous voir nombreux au concert et tout au long de l'année.

Culturellement votre,

Angélique Vaugeois, présidente( 06 20 07 81 28) et toute l'association vous souhaitent un bel été.



## Calendrier Prévisionnel 2023/2024

### SALLE STE THÉRÈSE LONLAY L'ABBAYE

Dates	Horaires	Films
Mercredi 13 Septembre 2023	20h30	Film Grand Public
Mercredi 11 Octobre 2023	20h30	Film Grand Public
Mercredi 25 Octobre 2023	17h00	Film Jeune Public
	20h30	Film Grand Public
Mercredi 15 Novembre 2023	20h30	Film Grand Public
Mercredi 29 Novembre 2023	20h30	Film Grand Public
Samedi 09 Décembre 2023	20h30	Film Grand Public
Mercredi 10 Janvier 2024	20h30	Film Grand Public
Mercredi 24 Janvier 2024	20h30	Film Grand Public
Mercredi 14 Février 2024	20h30	Film Grand Public
Mercredi 06 Mars 2024	17h00	Film Jeune Public
	20h30	Film Grand Public
Mercredi 20 Mars 2024	20h30	Film Grand Public
Samedi 20 Avril 2024	17h00	Film Grand Public
	20h30	Film Grand Public
Mercredi 01 Mai 2024	17h00	Film Jeune Public
	20h30	Film Grand Public
Mercredi 15 Mai 2024	20h30	Film Grand Public
Mercredi 29 Mai 2024	20h30	Film Grand Public
Mercredi 26 Juin 2024	20h30	Film Grand Public

20 séances Tous Publics

0 séance disponible

**20 séances Tous Publics Maximum**

## LES ACTUALITÉS DE LA COMPAGNIE LA VALLÉE DE L'EGRENNE.

(Recherche comédien.nes amateur.ices )

Pour la saison 2022/2023 nous avons constitué une troupe de comédien.nes amateurs de Lonlay l'Abbaye et nous avons travaillé sur une adaptation du film La Havre de Aki Kaurismaki.

**Pour la saison 2023/2024 : Nous sommes à la recherche de comédien.nes amateurs pour travailler sur une adaptation du film « Jusqu'à plus soif » de Maurice Labro :**

**Synopsis :**

*« Le soir de son arrivée à St-Front dans la petite école libre où elle vient d'être nommée institutrice, la jeune Anne-Marie, prend contact de plein fouet avec cette campagne normande où, à la nuit tombée, les distilleries d'alcool clandestin s'activent. A la ferme du père Soulage, 600 litres d'alcool clandestins sont prêts à être livrés aux relais gastronomiques que dirige Bardin, chez qui s'approvisionnent les trafiquants parisiens. Tenté de faire partie de l'organisation de Marcel Rousseau, le jeune Pierre Soulage hésite, puis accepte »*

Nous ferons une dizaine d'ateliers sur l'année, le vendredi soir.

Pour plus d'informations n'hésitez pas nous écrire à l'adresse mail : [cie.egrenne@gmail.com](mailto:cie.egrenne@gmail.com) ou nous appeler au 0695296792.



**Remerciements :** Nous tenons à remercier la ville de Lonlay l'Abbaye pour son soutien ainsi que la biscuiterie de l'Abbaye et la DRAC Normandie. Leur aide nous est précieuse et encourage la pérennisation du travail de la compagnie dans le bocage.

## **ETAT CIVIL DU 01/01 AU 30/06/2023**

### **Naissances :**

- TESSIER BRETEAU Élias Jack Roland le 30 janvier
- STEVENS Arwen Hana le 06 février
- MAILLARD Inaya le 25 mars
- SOINARD Hélistende Paula Angélique le 16 avril
- BIDARD Léandre Augustin Léonard le 26 avril
- CHARDONNET MARCHAND Daphné Marie Diane le 08 mai
- COUPRIT Jean Colas Antoine le 19 mai



### **Mariage :**

- VIVIER Landry et CHARDIN Charline le 29 avril
- MAREC Stéphane et BETTON Laetitia le 27 mai



### **Décès :**

- BRADELEY David Brian le 13 janvier
- LBOUGRE Claude Auguste le 24 janvier
- HOCHET Solange veuve GIGAN le 08 mars
- DURAND Roger Paul Joseph le 11 mars
- CERISIER Solange Yvonne Marie le 31 mars
- LETELLIER Thérèse, veuve LÈVÊQUE le 07 mai
- FICHET Rémi le 17 mai
- TOUTAIN Claude Eugène Firmin le 21 juin
- MARY Michel Emile Eugène le 23 juin



# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## GYM VOLONTAIRE DE LONLAY L'ABBAYE

La gym est encadrée par un professionnel de l'association SIEL BLEU.

Elle peut être pratiquée par tous, hommes, femmes de tous âges.



Venez découvrir les bienfaits de cette gym, maintenir sa condition physique, sa forme, l'équilibre.

**Tous les lundis de 20 h à 21 h SALLE POLYVALENTE DE LONLAY**

Sauf pendant les vacances scolaires

**Pour le maintien de l'association, il serait souhaitable d'avoir de nouvelles inscriptions, les 2 premières séances sont gratuites, nous comptons sur vous .**

**LES COURS REPRENDRONT MI-SEPTEMBRE**

**Renseignements : 02 33 37 17 70 - 09 67 65 48 70 - 02 33 38 41 41**

## FOYER DE L'AMITIÉ

Bonjour à tous,,

L'été est déjà là avec la chaleur...

- L'AG a eu lieu le jeudi 12 Janvier avec 122 personnes présentes.
- Le loto a été d'une grande satisfaction avec 370 personnes le 19 Février.
- Le lundi 6 Mars le concours de belote a réuni 124 personnes.

- Du 22 au 29 Avril nous avons organisé un voyage (52 personnes) dans le **LOT** et la **DORDOGNE** au village **LE TERROU** les adhérents ont pu profiter de la visite de **SARLAT, La ROCHE GAGEAC** avec balade en gabare, **CARDAILLAC, ST CIRQ LAPOPIE, ROCAMADOUR** et le Jeudi midi un repas gastronomique au Village de Vacances, le tout dans une très bonne ambiance.



- Le jeudi 11 Mai, la collation gratuite a réuni 71 personnes.

- L'escapade d'une journée le 15 Juin fut également une réussite sous un soleil radieux à la **MICHAUDIÈRE** avec 62 personnes, et, pour finir cette journée une assiette anglaise a été servie au **RELAIS de L'ABBAYE**.



- Les thés dansants ont toujours autant de succès avec en moyenne 250 personnes.

Très bonnes vacances tous !!!

Le bureau.

**PS : Reprise du club le jeudi 31 Août,**

A noter - **Concours de belote le lundi 11 Septembre prochain**

## ABI PETANQUE

Bonjour à tous

Le club de pétanque va bien et le nombre de licenciés est le même que l'an dernier :

36 seniors hommes : 10 seniors féminines ;

4 jeunes dont 3 juniors et 1 minime .

Un concours officiel a eu lieu au mois de Mars , pas beaucoup d'équipes à cause du mauvais temps.

Les concours Bougès plus de 60 ans ont eu plus de succès .

Les jeunes ont participé à plusieurs championnats soit de l'Orne et régionaux .

Les résultats : Triplette minime : Colin Novack est champion avec 2 joueurs de Crulai .

Triplette juniors : Colin gwénaële , Colin Esteban sont champion avec un joueur du Theil sur Huisne .

Barré Romane avec 2 joueurs Juvigny sous Andaine perdent en demie finale ;

Les seniors : triplette mixte:Me

Martin Nadia , Martin Philippe et Launay Gérard perdent en quart du championnat et se qualifient pour le régional dans le Calvados , perdent à la partie de barrage .

Championnat triplette seniors hommes : Colin Yohann , Colin Wilfried et Hatrel Ludovic perdent en huitième .

Pour les championnats CDC les concours ne sont pas terminés .

Coupe de l'Orne : une équipe perd au deuxième tour .

Le club va organiser 2 concours ouverts à tous : vendredi 8 Septembre à 19h30 et le second le 6 Octobre à 19h30 .

Le club tient à remercier la biscuiterie por la subvention qui nous a été allouée .

Merci également à la commune pour sa subvention .

Le secrétaire et le bureau





pour tous, toute la vie, partout



**L'Assemblée générale de l'ADMR s'est déroulée le 5 juin 2023 . Roland Desdoits, président, a remercié les personnes présentes : élus, adhérents et membres du personnel.**

Il a informé l'assemblée que l'association était constituée en 2022 de 7 responsables bénévoles ( + 2 salariées représentantes du personnel ), de 17 salariées, et que 156 personnes avaient été aidées ( 148 en 2021 ).

**Le rapport d'activité 2022 démontre un nombre croissant de clients.** Malgré cela, le nombre d'heures effectuées a connu une baisse : 2 raisons à cela, principalement le manque d'effectif et de nombreux arrêts de travail. Le Président fait remarquer qu'il est de plus en plus difficile de trouver du personnel : « l'aide à la personne » connaît de gros problèmes de recrutement, mais pas que...En effet, toutes les branches d'activité connaissent ces difficultés !

**Depuis quelque temps, l'association ADMR voit son personnel bouger :** du fait des changements dans l'effectif, la gestion des plannings est parfois compliquée et entraîne des modifications parfois de dernière minute. MERCI aux salariées et aux clients pour leur compréhension .

L'ADMR de St Bômer participe aux projets en cours de la Fédération : poursuite de la démarche qualité, et déploiement d'une feuille de route « Demain, l'ADMR dans l'Orne, ensemble dynamisons le réseau ».

**Le Président présente le rapport financier affichant le bon fonctionnement de l'association,** et remercie les mairies pour les subventions accordées chaque année.

Après l'intervention de Emilie LENEVEU, sophrologue ( installée depuis peu à St Bômer ), le pot de l'amitié est partagé avec toutes les personnes présentes.



## A LONLAY-L'ABBAYE, QUI VA PAYER L'ADDITION DE LA COURSE CYCLISTE ?

Le Vélo-Club Domfrontais qui organise le Souvenir Michel-Lebaudy n'a pas réussi à trouver les fonds suffisants pour financer cette course sans être déficitaire.



Gérard Foucher, président du vélo club domfrontais ©Le Publicateur Libre

Le 3e Souvenir Michel-Lebaudy s'est déroulé à Lonlay-l'Abbaye, dimanche 23 avril. Organisé par le Vélo club domfrontais, cet événement sportif, qui a rassemblé une cinquantaine de coureurs, aurait coûté 5 000 euros selon Gérard Foucher, président du Vélo-club domfrontais .

Nous n'avons pas réussi à trouver les fonds suffisants pour financer la course sans être déficitaire.

### Une incompréhension

En cause, selon lui, le refus de la mairie de verser une subvention.

L'année dernière, la commune nous a soutenus financièrement. Cette année, le maire, Christian Derouet, n'a pas souhaité nous financer, n'étant pas une association de la commune.

Une décision incompréhensible pour Gérard Foucher. « Quand on se vante d'augmenter les fonds propres de sa commune, c'est quand même dommage ! Je ne comprends pas qu'on ne souhaite pas encourager le vélo lorsque l'on compte un coureur professionnel parmi ses habitants ! ».

### « Pas d'ingérence »

Contacté, le maire de Lonlay-l'Abbaye, Christian Derouet répond :

L'animation de la commune dépend des différentes associations, qui jouent très bien leur rôle. La commune ne veut pas faire d'ingérence. Nous finançons toutes les associations de la commune qui demandent des subventions.

**Basé à Domfront-en-Poiraie, le Vélo club domfrontais n'entre, de fait, pas dans ce cadre.**

Nous avons pris la décision de ne subventionner que les associations communales. Autrement, nous ne nous en sortons plus.

### Une course menacée ?

Les bénévoles du Vélo club domfrontais réfléchissent au futur du Souvenir Michel-Lebaudy. « On continuera, mais peut-être pas sous cette forme. Je trouve la position du maire peu respectueuse des bénévoles », précise Gérard Foucher.



## ENTENTE SPORTIVE LONLAY-ST BÔMER

### Bilan de la Saison 2022-2023

Nous avons terminé la Saison 2022-2023 avec nos trois équipes de

Jeunes : U9, U11 et U13



Les U9 ont continué à participer aux Plateaux : deux Plateaux Futsal à Céaucé puis les Plateaux sur herbe à Flers, Athis, Briouze, Lonlay, La Ferrière et Domfront.

Ils ont participé à la Journée Nationale des Débutants (JND) à Argentan le Samedi 10 Juin 2023;

Les U11, eux aussi ont continué les Plateaux : deux Plateaux Futsal à Céaucé puis les Plateaux sur herbe à Frênes, Juvigny, Domfront, Céaucé, La Selle La Forge, Flers, Juvigny et Lonlay.

Ils ont aussi participé au Challenge B où ils ont fait un très beau parcours; finissant 4ème aux classements des sélections sur 35,

ils ont donc été qualifiés pour la Finale qui s'est déroulée le Samedi 17 Juin 2023 à Flers (seuls les 12 premiers étaient qualifiés) et ils terminent 5ème sur 12.

Bravo!

Les U13, qui avaient fini Premiers en Niveau 3 sur la première demi-saison, ont joué la deuxième partie en niveau 2 où ils ont découvert un niveau de jeu supérieur et terminent à la 3ème place.

Ils ont aussi participé au Challenge B: lors des sélections, ils ont terminé 13ème sur 23; seuls les 8 premiers étaient qualifiés pour la Finale.

Belle Saison!



Cette Saison, le Club a mis en place une "Opération Survêtements" en participant pour le tiers de la dépense.

Pour récompenser les Jeunes et remercier les Dirigeants et Parents pour le transport des enfants, le Club a organisé et pris en charge une sortie au Satde d'Ornano à Caen pour voir le match CAEN – NÎMES. Une belle soirée, pour beaucoup c'était une découverte (stade, ambiance...) et ce fut un beau match avec une victoire de CAEN.



Lors de notre journée Découverte le Mercredi 28 Juin 2023, nous avons eu le plaisir



d'accueillir Mme Brigitte LEFRANCOIS, membre de la Commission Foot Animation du District de l'Orne qui est venue avec son Caddy Car" rempli de matériel ce qui a permis la découverte de nouveaux jeux.

Comme chaque mercredi, les enfants ont partagé le goûter et ont aussi reçu une récompense du District. Un grand merci à Brigitte et au District.

#### Les perspectives pour la Saison 2023-2023 :

Normalement en Septembre, nous repartirons avec des U9 (Filles et Garçons nés en 2017, 2016, 2015); des U11 (Filles et Garçons nés en 2014, 2013 et 2012 pour les Filles); des U13 (Filles et Garçons nés en 2012, 2011 et 2010 pour les Filles).

Nous souhaiterions pouvoir reconstruire une Equipe Senior (18ans en 2024 et plus...).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président au 02 33 38 76 19 ou la Secrétaire au 06 70 63 17 32.

Amicalement Foot.

Le bureau



## COMITÉ DES FÊTES DE LONLAY-L'ABBAYE

- Le repas annuel s'est déroulé le Dimanche 29 janvier 2023, dans un climat convivial et familial. Ce fut une journée bien agréable



avant l'effort, le réconfort pour les membres du Comité.

- **Notre prochain repas est fixé au Dimanche 28 Janvier 2024.**
- **La randonnée pédestre aura lieu le Dimanche 9 Juillet 2023.**
- **Nous vous donnons rendez-vous pour la Fête et le Vide-Greniers qui se dérouleront le week-end du 26 et 27 Août 2023.**

**Le Samedi soir :** Fête foraine, Crêpes, Galettes, Saucisses, Buvette... **A partir de 19h30** Concert (1ère partie) avec le groupe « Pram's » ; **21h30** Retraite aux flambeaux avec la Musique Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Orne suivie du feu d'artifice ; **23h00** Concert (2ème partie).

**Le Dimanche toute la journée :** Vide-Greniers, Fête foraine, Crêpes, Galettes, Saucisses, frites, Buvette... Pour le Vide-Greniers, merci de réserver au 02 33 38 68 18 ou 06 70 63 17 32.

Nous vous attendons nombreux.

Le Bureau

# Informations pratiques

## MAIRIE

### Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi :

- de 9h à 12h

- et de 13h30 à 17h.

**Attention mois Juillet-Août :**

**Ouvert du lundi au vendredi de 9 H à 12 H**

Téléphone : 02.33.38.67.36

Email : mairie-lonlay-labbaye@wanadoo.fr

Site: www.lonlaylabbaye.com

**- CABINET INFIRMIER DU BOCAGE**  
**LONLAY L'ABBAYE-SAINT CLAIR DE**  
**HALOUZE**



**02.33.66.90.32**

Yannick, Valérie, Alexandra, Vincent et David

**- MAISON MEDICALE DE LONLAY**  
**Route du Stade**

**Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi**  
**à 7 H 15 précises**

**Jeudi à 8 H 30 précises**

**Sur RDV Samedi et Dimanche**

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

### Horaires d'ouverture :

**Du mardi au vendredi de 9h à 12h**

**Et le samedi de 9h à 11h30**

**Tél : 02.33.37.64.12**



## ESPACE NUMERIQUE



**LA DIQDE**

### Atelier numérique :

Accompagnement de démarches administratives :

*Sur rendez-vous, auprès d'Alain DURAND*

**06.81.82.57.28**

### Espace en libre service :

*Gratuitement sur demande au secrétariat de  
Mairie, aux horaires d'ouverture de la Mairie*



## **Horaires d'ouverture de la Déchèterie de LONLAY L'ABBAYE**

**- du 1er Avril au 30 Septembre - du 1er Octobre au 31 Mars**

**Lundi et Mercredi** de 14h00 à 17h00 de 14h00 à 17h00

**Vendredi** de 14h00 à 18h00 de 14h00 à 17h00

**Samedi** de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 12h00  
de 14h00 à 18h00 de 14h00 à 17h00

**La commune de Lonlay  
est présente sur  
Facebook**



**Suivez nous et découvrez  
toutes nos actualités sur  
notre page « Village de  
Lonlay-l'Abbaye »**

**[www.facebook.com/  
lonlaylabbaye](http://www.facebook.com/lonlaylabbaye)**



## Sac de tri JAUNE

# MÉMO-TRI !



En vrac dans le sac

Emballages vidés

Inutile de laver

Ne pas imbriquer

### EMBALLAGES EN PLASTIQUE



### EMBALLAGES EN MÉTAL



### EMBALLAGES EN CARTON



### TOUS LES PAPIERS



## Sac à ORDURES MÉNAGÈRES



En sac



### Borne à VERRE

Contenant vide

Sans bouchon



### Borne à TEXTILES

- MÊME USÉS !
- En sac de 30L max
- Articles secs et lavés



Articles souillés (peinture, graisse)



### COMPOSTEUR



Viande, poisson, litière d'animaux

# CALENDRIER DE COLLECTE

## COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

- **VENDREDI** : LONLAY L'ABBAYE

## COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

### **VENDREDI**

- **SEMAINE PAIRE** : LONLAY L'ABBAYE BOURG +  
CAMPAGNE

- **SEMAINE IMPAIRE** : LONLAY L'ABBAYE BOURG

Les jours de collecte seront maintenus durant les jours fériés  
Sauf le 1<sup>er</sup> mai, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier

## **DOMFRONT TINCHEBRAY INTERCO**

**18, rue Georges Clémenceau  
61700 DOMFRONT EN POIRAIE**

**Service collecte et traitement des déchets :  
02.33.30.76.32 ou 02.33.30.18.53 (standard)  
serenvironnement@wanadoo.fr**

## Panneau Pocket au service des habitants de la Commune de Lonlay-l'Abbaye

*La mairie de Lonlay l'Abbaye s'est équipée de Panneau Pocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.*



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

### **Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !**

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur ([www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)).

La commune de Lonlay diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

*Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 9700 collectivités plus facile et plus sereine.*

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

*Partenaires officiels :*



**PanneauPocket : 09.71.29.27.43 – [communication@panneaupocket.com](mailto:communication@panneaupocket.com)  
[www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)**



Ville de Domfront-en-Poiraie est à Domfront-en-Poiraie.



...

[Nouveauté]

📄 Besoin de faire une carte d'identité ou un passeport ?

😊 La prise de rendez-vous est maintenant possible en ligne !

🔍 Comment ça marche ?

👉 Rendez-vous sur le site de la ville : <https://www.ville-domfront.fr/>

👉 Sur la page d'accueil, allez sur "Demande de carte d'identité et de passeport".

👉 Cliquez sur le ou les document(s) concerné(s).

👉 Suivez les étapes indiquées.

👉 Choisissez le créneau horaire qui vous convient.

Et voilà votre rendez-vous est enregistré !

## DEMANDE DE PAPIERS D'IDENTITÉ



**NOUVEAU SERVICE :  
LA PRISE DE RENDEZ-VOUS PEUT SE  
FAIRE SUR LE SITE DE LA VILLE.**



santé  
famille  
retraite  
services



Cal  
de l'Orne

# Les Jeunes du Domfrontais

# OUVERTURE DU LOCAL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



AU CAL (Domfront)

de 13h30 à 18h

## C'est quoi ?

Un local Pour les Jeunes de 11 à 17 ans. Ouvert tous les mercredis en Période scolaire de 13h30 à 18h. Il y aura aussi une soirée organisée un vendredi Par mois. Des Jeux de société, des animations, du sport et Plein d'autres Projets seront au rendez-vous !

## C'est où ?

Le local est au C.A.L.  
rue Laharpe à  
Domfront-en-Poiraie



## Avec qui ?

L'animateur du local s'appelle Killian Lefevre. C'est aussi le directeur de l'ACM de Domfront sur les vacances scolaires

## C'est combien ?

L'accès au local est gratuit ! Il faut simplement s'inscrire en amont par message. Une participation financière pourra éventuellement être demandée sur certains projets dans le futur

Alors viens t'éclater avec nous ! Tu Peux venir seul ou avec tes Potes.

Pour t'inscrire, envoie un message à :

 @lesjeunesdudomfrontais

 lesjeunesdudomfrontais@gmail.com

 @killian\_pdn61

 06.36.85.29.58

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023**

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs C. DEROUET - J.C. COQUIO - F. LAUTOUR – J. GUERIN - I. LANGLOIS– C. PELLERIN – V. BESNARD — S. POTTIER - Ph. LETONDEUR – C. LAFONT - P. LESELLIER - A. DURAND - S.PICK

**Excusée avec pouvoir** , V. FOURRÉ pouvoir à A. DURAND

**Absent** : N. BOUCHARD

**Secrétaire de séance** : Alain DURAND

Le Maire souhaite ajouter 2 questions à l'ordre du jour :

- Aliénation chemin rural « le Fay »
- Dossier de subvention DETR pour le cimetière

Le Conseil Municipal accepte.

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11/10/2022**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu.

#### **1/ Rapport CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) sur les commerces de Lonlay**

M. Alexis DROCOURT commente le rapport suite à l'enquête réalisée en été 2022 auprès de la population sur les besoins en offre de services et de commerces de la commune et leur degré de satisfaction.

##### **CONTEXTE :**

- Accompagnement pour la qualification du besoin en commerce/service sur la commune
- Réalisation d'une enquête sur les réseaux sociaux du groupe Méta (Facebook, Instagram) du 04 au 21 juillet
- En complément d'une distribution papier aux habitants Lonlay L'abbaye dans le bulletin municipal de l'été

##### **RESULTATS :**

204 réponses recueillies

Perception de l'offre commerciale et services : le niveau de satisfaction (très satisfait + plutôt satisfait et hors « sans opinion ») varie de 40 à 98%.

Suite à cette enquête, les demandes récurrentes portent sur :

- l'accueil d'un second médecin,
- un dentiste
- un ostéopathe ou kiné (réalisé en été 2022)
- un service de lavage auto
- un service de dépôt de colis
- un fleuriste
- un poissonnier
- des navettes pour se rendre à Flers

Les commerçants et prestataires de services qui le souhaitent pourront demander le compte-rendu de la CCI Ouest Normandie.

Le Conseil Municipal valide ce rapport. Cela confirme la stratégie développée : chercher un 2<sup>e</sup> médecin, un dentiste, l'arrivée d'un kiné.

#### **2/ Projet équipement sportif intergénérationnel : dossiers de subvention (DETR : Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux)**

Le Maire rappelle que suite à la délibération du 19 mai 2022 pour l'équipement sportif (city-stade, pumtrack et piste), les subventions obtenues par rapport au projet initial sont :

- 212.000€ de l'ANS (Agence Nationale du Sport)
- 28.000€ du Département (20000€ pour le city-stade et 8000€ pour le pumtrack).

NB : convention déjà signée avec 10 associations sportives et les services (pompiers, école et MAM / Maison d'Assistants Maternelles) et l'entreprise de la Biscuiterie pour soutenir ce projet.

Depuis, le projet a été affiné par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne avec ajout :

- d'équipements tels que padel (sorte de tennis), aire de fitness, filet pare-ballons (cf plan). Ce qui permet aussi de dégager de la place pour faire 21 places de stationnement près de la salle polyvalente.
- d'aménagements tels que cheminement en axe, bordures périphériques du cheminement, engazonnement des abords

Ainsi, les dépenses concernant ce projet d'équipement sportif, y compris la maîtrise d'œuvre, sont :

DEPENSES	COUT HT
- Aménagement de l'équipement sportif city-stade, pumptrack et piste d'entraînement + padel, aire fitness, filet pare-ballons	741 971,22€
<b>TOTAL DU BUDGET PREVISIONNEL HT :</b>	<b>741 971,22 €</b>

M. Le Maire propose au conseil municipal le plan de financement prévisionnel HT ci-dessous :

- Agence Nationale du Sport (ANS) :	212 000 € (28.5%)
- Département 61 :	28 000 € (3.7%)
- DETR :	333 887 € (45%)
- commune (autofinancement) :	<u>168 084,22 € (22.8 %)</u>
<b>TOTAL</b>	<b>741 971,22 € HT</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le plan de financement proposé d'un montant de 741 971,22 € H.T. pour cette opération d'équipement sportif dans le centre bourg
- autorise M. Le Maire à solliciter toutes les subventions auprès des services de l'Etat (DETR, DSIL), de la Région, du Département, PETR, LEADER, etc...

NB : DETR 2023 dans le cadre du « développement et maintien de service à la population » : 3.3. accès aux loisirs / équipements loisirs multi-usages intergénérationnel.

- autorise Monsieur le Maire ou en son absence, les adjoints, à signer toutes pièces de ce dossier.
- décide que les crédits nécessaires seront portés au Budget Primitif 2023.

### - **3/ Personnel : recrutement service technique**

Le Maire informe du départ à la retraite de M. Rémi PELLERIN fin 2022, salarié en tant qu'agent technique de la commune.

Afin de transmettre son savoir, Monsieur le Maire propose à Rémi PELLERIN d'occuper un poste à temps partiel à 14h/sem.

Pour cela, il convient donc :

- de créer un poste au Grade d'Adjoint Technique.
- d'organiser la diffusion du poste et de l'annonce via le site [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste au Grade d'Adjoint Technique territorial principal 1<sup>ère</sup> classe avec un temps de travail à temps partiel de 14h hebdomadaires.

### - **4/ Versement indemnité pour congés payés non pris**

M. Le Maire indique au conseil municipal que M. Rémi PELLERIN est en retraite depuis le 31 décembre 2022 et il n'a pas eu le temps de solder ses congés payés du fait des besoins du service. Il lui reste 10 jours sur 2022.

Considérant la situation d'un fonctionnaire n'ayant pu solder ses congés annuels suite à indisponibilité physique ou des besoins du service.

Considérant l'article 5 du décret n°85 du 26 novembre 1985 relatif aux congés annuels de fonctionnaires stipulant « un congé non pris ne donne lieu à aucune indemnité compensatrice ».

Considérant la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) posant une exception en cas de fin de relation de travail, et limitant l'indemnisation d'au moins quatre semaines (directive 2003/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003),

Considérant qu'aucune réglementation ne prévoit de quelle manière indemniser les congés qui n'ont pu être pris du fait de la maladie, indisponibilité physique ou besoin du service.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide que l'indemnisation des congés non pris d'un fonctionnaire n'ayant pu solder ses congés annuels suite à indisponibilité physique (maladie) ou les besoins du service est basée : sur le taux horaire du traitement indiciaire de l'agent détenu à la date de la radiation des cadres.
- autorise le paiement exceptionnel à M. Rémi PELLERIN d'une indemnité compensatrice de congés payés suite à sa radiation des cadres pour retraite d'un montant de 1229.41€ Brut (soit 10% du salaire Brut annuel X nombre jours de congés restants / nombre de jours total annuel)
- précise que le paiement des congés est soumis à cotisation.

#### - **5/ Application ou site internet [www.lonlayabbaye.com](http://www.lonlayabbaye.com)**

Le Maire informe que le site internet de la commune [www.lonlayabbaye.com](http://www.lonlayabbaye.com) date d'il y a 20 ans et qu'il convient de le moderniser, l'adapter aux smartphones. Actuellement, le coût de maintenance et hébergement est de 436€/an.

Maintenant, il existe des fournisseurs de sites internet spécialisés pour les collectivités locales (ex : intramuros, campagnol, mon clocher, réseau des communes, etc...) avec des moutures de sites fournies et c'est alors à la commune de compléter les rubriques (ex : conseil municipal, associations, travaux, écoles, déchets... etc) et d'y ajouter les photos. Certains fournisseurs sont parrainés, soutenus par Association des Maires de France ou maires ruraux / AMF ou AMRF). Le coût varie de 220€ à 468€/an pour la fourniture du site, la maintenance et l'hébergement.

Quelques exemples : Perrou, Courtomer

De plus, maintenant, de nombreuses communes ont désormais une application, en plus de leur site web. Une application sert à avertir les administrés, citoyens qui ont téléchargés l'application de travaux, d'alerte météo, de fermeture exceptionnelle, etc... Les fournisseurs d'applications sont intramuros, panneau pocket, illiwap, etc... et sont parrainés, soutenus par l'AMF ou AMRF. Le cout varie de 180€ à 354€/an.

Quelques exemples : St-Georges-de-Rouelley, la Selle la Forge

Le Conseil Municipal choisit :

- Campagnol pour le site web pour 220€/an (si adhérent AMRF)
- Panneau pocket pour l'application 180€/an (si adhérent AMRF)

#### - **6/ Concours fleurissement 2022 : notification bon d'achats**

Suite au concours des maisons fleuries 2022, les bons d'achats, d'un montant total de 700 €, obtenus par les participants, sont valables jusqu'au 30 juin 2023, chez les commerçants de Lonlay L'Abbaye suivants : La charcuterie « Le grenier à sel », NOUVEAU : La Boucherie « Ô Bouchers de Lonlay », la supérette « Rapid Market », le restaurant « le relais de l'abbaye », la boulangerie-bar du moulin, le salon de coiffure « Lon'lay Cheveux », producteur « Château de la Bière »

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer un budget de 700€ pour ce concours.

#### - **7/ CDC Domfront Tinchebray Interco : adoption du Rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité des Services publics d'assainissement collectif**

M. le Maire rappelle que :

Conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire de Domfront-Tinchebray Interco a adopté, lors de la séance du 4 octobre 2022 le rapport de l'année 2021 sur le prix et la qualité des services d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service d'assainissement collectif de la commune retraçant la présentation générale du service, ainsi que sa tarification

Conformément à l'article D. 2224-3 du code général des collectivités territoriales, ce document doit faire l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil municipal.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité **APPROUVE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021 présenté par la CDC du Domfront Tinchebray Interco.

- **8/ Point sur les dossiers en cours**

Pour les 3 maisons du haut du bourg, 2 avenants ont été signés :

- Eurotherm : +546.30€ HT pour la salle de bain (bac à douche)
- Courteille : +2570€ HT pour la citerne à gaz

Les 2 logements rue Chancerot sont presque terminés.

- **9/ DETR / cimetière**

Le Maire expose une amélioration possible à apporter au cimetière de la Bévière due à :

1. à l'interdiction des pesticides depuis juillet 2022
2. la présence des gravillons dans les allées, qui le rendent difficiles aux personnes en perte d'autonomie.

La DETR offre encore cette année l'opportunité de déposer un dossier de demande de subvention concernant l'accessibilité au titre du point « développement et maintien de service à la population » : 3.2 Services à la population et 3.2.2. Aménagement de cimetière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet d'aménagement des allées du cimetière, sauf si d'autres nouveaux investissements prioritaires apparaissent (ex : arrivée d'un second médecin ou dentiste).

Il charge Monsieur le Maire de déposer une demande de D.E.T.R. pour ce projet.

Il autorise M. le Maire ou ses adjoints à signer tous documents relatifs à ce dossier.

- **10/ Déclassement chemin « le Fay » & choix du commissaire enquêteur pour l'enquête publique**

Le Maire informe d'un bornage non réalisé au lieu-dit « le Fay » (parcelles BK203 et BL338) depuis 1998 : un chemin rural n'a jamais été déclassé. Pour le bornage de ce terrain avec un cabinet de géomètre, il est nécessaire de procéder à une division de la parcelle en vue d'une numérotation cadastrale des nouvelles parcelles pour l'établissement de l'acte notarié.

La procédure est donc la suivante :

- Délibération pour procéder à l'enquête publique ;
- Arrêté d'enquête publique désignant un commissaire ;

NB : Le coût est de env. 550€ pour un commissaire enquêteur. Choix d'un enquêteur de Flers (ex : Serge LAMY). Les frais de géomètre seront à la charge du propriétaire.

- Avis au public ;
- Délibération portant désaffectation et vente du chemin ;
- Courrier de mise en demeure des riverains ;
- Vente du chemin après division si nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité (*-1 absence, P.Lesellier pour intérêt personnel*) :

- approuve le projet de déclassement du chemin communal
- décide de procéder à l'enquête publique par M. Serge LAMY, enquête préalable à l'aliénation du chemin rural au lieu-dit « le Fay », en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration ;
- autorise M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.
- décide de vendre le terrain 1€ symbolique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023**

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs C. DEROUET - J.C COQUIO - F. LAUTOUR – J.GUERIN - I. LANGLOIS– C. PELLERIN – V. BESNARD – N. BOUCHARD – S. POTTIER - A. DURAND – C. LAFONT - Ph LETONDEUR – S.PICK

**Pouvoirs** : P. LESELLIER pouvoir à V. BESNARD – V. FOURRÉ pouvoir à A. DURAND

**Secrétaire de séance** : Samuel POTTIER

Le Maire souhaite ajouter 2 questions à l'ordre du jour :

- Révision des charges de la boulangerie
- lieux-dits / adressage

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17/01/2023**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu.

1. **Approbation des comptes administratifs 2022 et comptes de gestion du Comptable de : Commune – Station-service – Lotissements (Le Grand Jardin et St-Nicolas).  
Vote du budget primitif 2023 de : Commune – Station-service – Lotissements.**

### **1. a) Approbation des comptes administratifs 2022 et des comptes de gestion du Trésorier - Affectation du résultat – Commune – 2 Lotissements – Station-Service**

Le Maire rappelle que lors de la 1<sup>ère</sup> présentation des comptes en 2008, l'excédent (CAF nette) était de **199000€**. Depuis, ce même excédent, même avec des investissements importants, ne cesse de progresser pour atteindre cette année **404207€**, dû pour une part à l'évolution des recettes des loyers (ex : en 2018 : 79000€ et 2022 : 131000€)

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs qui font ressortir les résultats suivants :

- **COMMUNE**

- **Section de Fonctionnement**

Dépenses : 618 933.37 € / Recettes : 1 079 092.35 €

- **Section d'Investissement**

Dépenses : 927 225.92 € / Recettes : 329 378.41 €

**L'excédent de fonctionnement de l'année est de : 68 292.77 €.**

Le Conseil Municipal, en l'absence de M. Le Maire qui s'est retiré, approuve ces résultats. Compte tenu des restes à réaliser et de l'excédent reporté en 2022, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

- C/ 001 : **96 241.32 €** (déficit antérieur reporté)

- C/ 002 Excédent reporté de fonctionnement : **1 776 713,43 €**

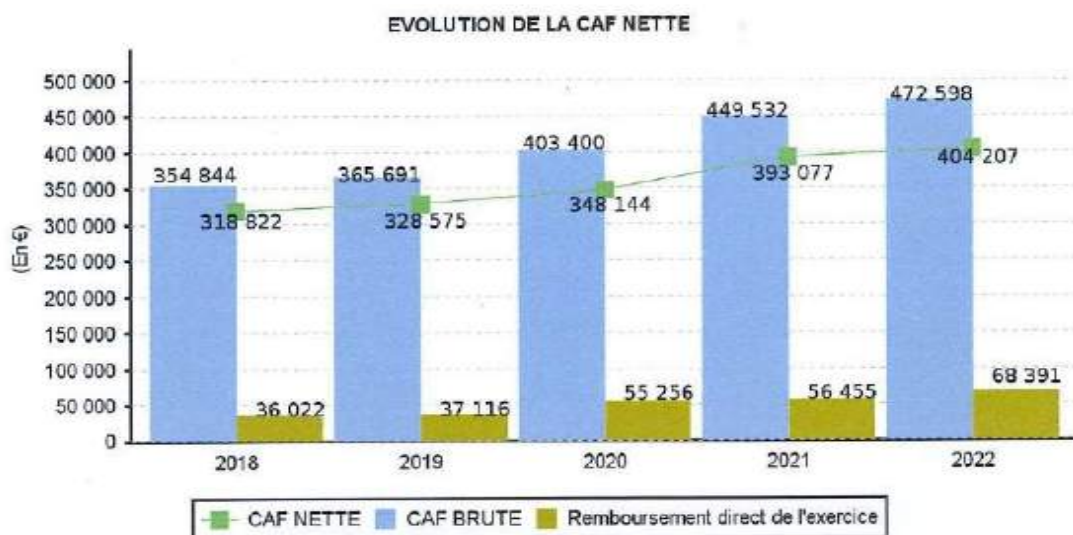
**(montant disponible pour l'investissement).**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Trésorier.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer le virement de crédit.

Suite à la rencontre avec M. Hubert MARECHAL, CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux) de la Trésorerie Générale de Flers, voici ses conclusions : « Au total, la situation financière de la commune de LONLAY LABBAYE est très bonne. Les principaux ratios sont maîtrisés (notamment la CAF bute et nette). Le but est de préserver le niveau de CAF, de conserver le niveau de réserve financière minimum (400.000€) en même temps que les futurs projets d'investissement. Le principal étant de conserver cette situation après les dépenses d'investissement futures (budgétées en 2023 et prévues sur 2024 et les années suivantes).».





- **LOTISSEMENT LONLAY (Grand Jardin)**

- **Section de Fonctionnement**

Dépenses : 10 911.95 € / Recettes : 11 911.95 €

- **Section d'Investissement**

Dépenses : 10 911.95 € / Recettes : 10 911.95 €

Le Conseil Municipal, en l'absence de M. Le Maire qui s'est retiré, approuve ces résultats et le compte de gestion du Trésorier.

- **LOTISSEMENT ST-NICOLAS**

- **Section de Fonctionnement**

Dépenses : 125 237.93 € / Recettes : 125 237.93 €

- **Section d'Investissement**

- Dépenses : 125 237.93 € / Recettes : 125 237.93 €

Le Conseil Municipal, en l'absence de M. Le Maire qui s'est retiré, approuve ces résultats et le compte de gestion du Trésorier.

- **STATION-SERVICE**

- **Section de Fonctionnement**

Dépenses : 747 200.22 € / Recettes : 775 673.02 €

- **Section d'Investissement**

Dépenses : 8 828.50 € / Recettes : 8 249.00 €

Le Conseil Municipal, en l'absence de M. Le Maire qui s'est retiré, approuve ces résultats et le compte de gestion du Trésorier.

Le Conseil Municipal décide ensuite d'affecter le résultat de la façon suivante : report à nouveau **103 708.30 €** (montant disponible).

**1. b) Vote du budget primitif 2023 – Commune – 2 Lotissements – Station-service**

- **COMMUNE**

Le Conseil Municipal vote le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 831 920.23 € pour la section de fonctionnement et 2 983 537.01 € pour la section d'investissement, répartis comme suit :

### **Section de Fonctionnement**

#### **Dépenses**

Charges à caractère général	340 400.00
Charges de personnel	274 700.00
Autres charges de gestion	173 014.16 *
Charges financières	17 000.00
Charges exceptionnelles	16 849.00
Atténuation de produits impôts & taxes	54 502.00
Virement à la section d'investissement	1 955 455.07

#### **Recettes**

Excédent antérieur reporté	1 776 713.43
Atténuation de charges (personnel)	33 000.00
Produits des services	88 204.80
Impôts et taxes	442 000.00
Dotations et participations	354 000.00
Autres produits de gestion	136 400.00
Produits exceptionnels & financiers	1 602.00

### **Section d'investissement**

#### **Dépenses**

Déficit d'investissement reporté	96 241.32
Emprunts dettes & amortissemnt Subvent°	77 396.00
Immobilisations corporelles & incorporelles	340 892.85
Immobilisations en cours & opérations	1 408 400.00
Autres immobilisations	1 060 606.85

#### **Recettes**

Virement de la section de fonctionnement	1 955 455.07
Dotations fonds divers	205 292.77
Subventions d'investissement	796 198.42
Emprunts dettes	1 500.00
Autres immobilisations financières	11 052.95
Amortissements des immobilisations	14 037.80

- **LOTISSEMENT LONLAY (Grand Jardin)**

Le Conseil Municipal vote le budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 10 409.36 € pour la section de fonctionnement et 11 052.95 € pour la section d'investissement, répartis comme suit :

### **Section de fonctionnement**

#### **Dépenses**

Variations des stocks	10 408.95 + 0.41
-----------------------	------------------

#### **Recettes**

Produits exceptionnels (intégration stock)	10 409.36
--	-----------

### **Section d'investissement**

#### **Dépenses**

Intégration stock	11 052.95
-------------------	-----------

#### **Recettes**

Sortie du stock des parcelles vendues	10 408.95
Excédent antérieur reporté	644.00

- **LOTISSEMENT ST NICOLAS**

Le Conseil Municipal vote le budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 185 844.78 € pour la section de fonctionnement et 1 185 844.78 € pour la section d'investissement, répartis comme suit :

### Section de fonctionnement

#### Dépenses

Achat matériel, équipement, travaux	1 060 606.85
Sortie du stock des parcelles vendues	125 237.93

#### Recettes

Produits exceptionnels (intégration stock)	1 185 844.78
--	--------------

### Section d'investissement

#### Dépenses

Intégration stock	1 185 844.78
-------------------	--------------

#### Recettes

Emprunts et dettes assimilées / Avance par la commune	1 060 606.85
Annulation stock initial	125 237.93

### • STATION-SERVICE

Le Conseil Municipal vote le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 880 061.80 € pour la section de fonctionnement et à 15 996.50 € pour la section d'investissement. Excédent de fonctionnement reporté de 103 708.30 €.

### Section de fonctionnement

#### Dépenses

Charges à caractère général	854 255.80
Opérations d'ordre	8 249.00
Autres services extérieurs	17 557.00

#### Recettes

Ventes de carburant	768 000.00
Amortissement	8 353.50
Résultat reporté	103 708.30

### Section d'investissement

#### Dépenses

Immobilisations corporelles	7 643.00
Opérations d'ordre (subvent°)	8 353.50

#### Recettes

Opérations d'ordre	8 249.00
Excédent reporté	7 747.50

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, adopte les budgets tels qu'ils viennent d'être proposés.

## 2. Vote des taux d'imposition 2023

Le Maire rappelle que au 1er janvier 2023, plus aucun contribuable ne paie la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants continue à être perçu par les communes. Elles retrouvent leur pouvoir de fixation du taux pour la taxe d'habitation à compter du 1er janvier 2023.

Ainsi, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition de ces trois taxes (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants) et de les maintenir au même niveau de ceux fixés auparavant, à savoir :

Foncier Bâti : **40.30%** (taux global qui se décompose de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 13.23% additionné à la part départementale à 27.07%)

Foncier Non Bâti : **19.52 %**

Taxe habitation (pour résidences secondaires et locaux vacants) : **9.99%**

Même si nos taux n'augmentent pas au niveau local, par contre, au niveau national, la décision a été d'augmenter la valeur locative de env. 7 %, ce qui fera mathématiquement augmenter les impôts des administrés.

Les taux ci-dessus sont adoptés à l'unanimité et portés au BP 2023.

### **3. Passage au CFU (compte Financier Unique) pour les budgets : Commune – Station-service – Lotissement St-Nicolas.**

Le CFU opère une simplification en matière de comptes annuels puisqu'il s'agit de fusionner le compte administratif et le compte de gestion en supprimant les doublons et en rationalisant l'information financière, et ceci pour les collectivités en comptabilité M57. Il sera généralisé pour l'exercice 2024. Ainsi, il est proposé le passage au CFU pour les budgets : Commune – Station-service – Lotissement St-Nicolas.

Le passage au CFU est adopté à l'unanimité pour les exercices 2023 en 2024.

### **4. Subventions Associations 2023**

Après étude des demandes présentées par les associations, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour 2023 :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 1100€ (idem 2022)
- Nb : le Maire informe que le congrès des anciens Sapeurs-Pompiers de l'Orne aura lieu le 15 avril 2023 et la commune offrira le vin d'honneur.*
- Comité des fêtes : 1 800€ (idem 2022)
- ABI Section Tennis de table : 450 € (contre 300€ en 2022 et 600€ les années passées)
- ABI Section Pétanque : 600 € (contre 0€ depuis 4 ans et 500€ avant)
- Entente Sportive Lonlay / St Bômer : 665€ (19€ X 35 licenciés) contre 722 € en 2022 (38 licenciés)
- APE : 200 € (idem 2022).
- Comice Agricole Cantonal : 200 € & d'arrondissement : 100 € (idem 2022)
- ADMR : 150 € (idem 2022)
- La truite domfrontaise : 150 € (idem 2022)
- Asso. Communale pour la régulation des nuisibles (ACRN) : 450€ (contre 550€ en 2022)
- Ligue de Normandie / cinéma Génériques : 950€ (contre 600€ en 2022 / 2023 : convention signée en fonction du nombre d'habitants)
- CCAS : 1800 € (au lieu de 2500€) car reprise investissement 1600€
- Septembre musical de l'Orne (tous les 2 ans) : 2090€

### **5. Subvention école (voyage scolaire CM1, CM2)**

Le Maire informe le conseil municipal que la commune a reçu une demande de subvention de la part des classes de CM1 et CM2 de l'école de St Bômer pour un voyage scolaire à Ouistreham pour 5 jours en juin pour 21 élèves domiciliés sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accorder une subvention de 20 € par élève domicilié sur la commune soit 420 € pour l'organisation d'un voyage scolaire pour la classe de CM1 et CM2.

### **6. Étude des devis**

Le Maire informe que des devis ont été demandés pour :

**Voirie** : chemins, routes, lieux-dits (*les Loges, le Nézement 1, Biscuiterie, La Savrière, la Verdrie, la Bouscaudière, Le Chemin Grippon, Le Gas*)

*Nb : plafond de 120 000€ HT pour les marchés publics.*

Devis COURTEILLE : 85 919.15€ HT soit 103 102.98€ TTC.

Devis MONGODIN : 103 876.10€ HT soit 124 651.32 TTC

Devis EIFFAGE : 108 506.60€ HT soit 130 207.92€ TTC

**Cimetière** : enrobé des allées

Devis COURTEILLE : 52 461.94€ HT soit 62 954.33€ TTC

Devis MONGODIN : 53 896€ HT soit 64 676.16€ TTC

Devis EIFFAGE : 78 725€ HT soit 94 478.96€ TTC

**École** : peinture cantine

Devis Dubourg déco : 5582.87€ HT soit 6579.44€ TTC

Devis Devaux : 6314.67€ HT soit 7577.60€ TTC

**3 maisons haut du bourg** : Mur soutènement & terrassement parking

Nb : Travaux hors marché public.

Devis murs soutènement P. Maizeray : 17540€ TTC

Devis murs soutènement COURTEILLE : 19730€ HT et 23676€ TTC

Devis terrassement JARRY : env. 2130€ HT soit 2556€ TTC

Devis terrassement COURTEILLE (rue Chancerot) : 1855€ HT soit 2226€ TTC

Jean-Claude COQUIO, adjoint aux travaux, informe également de travaux supplémentaires non prévus au marché (ex : Eurotherm : raccordement de la citerne à gaz : 1347€ HT ; COURTEILLE : soutènement murs voisins : 1590€ HT)

**Trottoir** : nouveau parking biscuiterie (Rte du Val)

Devis COURTEILLE : 9900.60€ HT soit 11880.72€ TTC

Devis EIFFAGE : 19984€ HT soit 23890.80 TTC.

Le maire informe qu'il faudra prévoir un store à la MAM, des réhausseurs supplémentaires pour les enfants dans la salle de cinéma.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre le mieux-disant :

**Voirie** : Devis COURTEILLE : 85 919.15€ HT soit 103 102.98€ TTC.

**Cimetière** : Devis COURTEILLE : 52 461.94€ HT soit 62 954.33€ TTC.

**École** : Devis Dubourg déco : 5582.87€ HT soit 6579.44€ TTC.

**3 Maisons** : Devis P. MAIZERAY : 17540€ TTC + Devis COURTEILLE : 1855€ HT soit 2226€ TTC.

**Trottoir** : Devis COURTEILLE : 9900.60€ HT soit 11880.72€ TTC

#### **7. Fixation Loyer logements rue Chancerot & Place Jules Levée**

Le Maire informe le Conseil Municipal que, suite aux travaux de réhabilitation des 3 maisons, les logements sociaux situés 4 et 4A rue Chancerot sont à louer.

Les 4 autres appartements place Jules Levée seront à louer à l'automne.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant du loyer de chaque appartement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- s'engage à louer les logements n°4, 4A situés rue Chancerot cadastré section AB103 comme suit :

Montant du loyer maximum : Surface utile X le prix du mètre carré selon la réglementation en vigueur (ex : 5.38€/m<sup>2</sup> maximum au 01/01/2022).

- s'engage à louer les futurs logements sociaux n°8, 9 situés place Jules Levée de la même manière

- autorise M. Le Maire ou ses adjoints à signer les baux à intervenir.

#### **8. Rapports suite enquête publique alinéation Chemins (le Val, le Fay)**

Suite à la délibération du 04 aout 2022 pour le chemin du Val et du 17 janvier 2023 pour le chemin du Fay, les 2 enquêtes publiques ont été réalisées pour l'aliénation de ces chemins.

Le Maire lit les rapports des commissaires enquêteurs qui ont reçu un avis favorable chacun.

Il n'est pas fait d'opposition à cette enquête et il n'y a pas de droit de préemption des propriétaires riverains, ni par la commune.

Après présentation de ce rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les rapports.

## 9. CDC Domfront Tinchebray Interco : adoption du Rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité des Services publics d'élimination des déchets

Le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'éliminations des déchets.

Ce rapport établi par la Communauté de Communes de Domfront-Tinchebray-Interco pour le secteur du Domfrontais doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'éliminations des déchets 2021 présenté par la Communauté de Communes de Domfront-Tinchebray-Interco.

## 10. Révision des charges BOULANGERIE

Le Maire a été informé mi-mars par les boulangers, M. et Mme BOHU, du doublement de leur facture d'électricité (avant 1250€/mois et maintenant : 2500€/mois).

Un rendez-vous a été pris récemment entre le maire, M. et Mme BOHU et leur comptable pour étudier diverses solutions pour ne pas perdre ce service indispensable sur la commune.

Le Préfet de l'Orne a envoyé un courrier le 21/02/23 pour informer des aides pour les PME ayant un compteur inférieur à 36kWh pour pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire... mais les boulangers ont souvent un compteur supérieur à 36kw. Ce bouclier tarifaire aurait permis de plafonner la hausse à 15%.

De plus, il existe pour les PME ayant un compteur supérieur à 36kWh un système d'amortisseur électricité. L'aide serait alors seulement de 230€/mois pour nos boulangers.

Le Maire informe également que le bail prévoit :

- La location de matériel pour 900€/mois, soit 900€ X 6 ans = 64800€ déjà réglé, ce qui représente largement le coût du matériel acheté en 2016
- La location du local de la boulangerie à 1000€/mois
- L'ensemble du matériel dans le labo appartient à la commune et que « tout nouveau achat réalisé par la boulangerie devient propriété de la commune » (ex : chambre froide 22800€)

Au vue de tous ces éléments, le Maire propose de :

- stopper la location de matériel de 900€/mois.
- baisser la location de la boulangerie : de 1000€ HT à 800€HT/mois
- baisser le loyer de l'appartement de 533€ à 450€/mois

et ceci avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2023.

Après présentation de ces éléments et dans le but de préserver tous les services du quotidien, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve ( -2 absentions : Alain DURAND & Vanessa FOURRÉ) les propositions faites.

## 11. Adressage

Suite au Conseil Municipal du 19 mai 2022, une délibération avait été prise pour le choix des noms de lieux-dits, noms de rues et places publiques. Or, après vérification avec les différents services (Conseil Départemental de l'Orne, impôts et cadastre) il y a quelques erreurs ou oublis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la correction des noms des voies et lieux-dits :

- La voie portant le nom de « **Impasse de la Thierrière** » est créée
- La voie portant le nom de « **Chemin de la Houssaie** » devient désormais « **Chemin de la Houssaye** »  
Le n° « 516, Chemin de la Houssaye » a eu son lieu-dit changé de « **La Houssaie** » en « **La Houssaye** »
- Le n° « 210, Chemin des Quatre Vents » a eu son lieu-dit changé de « **Les Bruyères l'Abbé** » en « **Les Quatre Vents** »
- Le n° « 1111, Chemin de la Thélière » a eu son lieu-dit changé de « **La Thomassière** » en « **La Thélière** »

## **12 . Questions diverses**

Le Maire informe de divers sujets :

- Virement à venir de Groupama : 13718.40€ pour la réfection des joints du parvis de l'église, suite à une malfaçon depuis 2019.
- Un droit de préemption sera demandé prochainement par le notaire sur les maisons situés 11 rue St-Nicolas et 15 rue du Centre. Avis du Conseil : ne souhaite pas préempter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

## **REUNION ET PROCÈS VERBAL DU CONSEIL**

**DU 09 JUIN 2023**

### **Elections des délégués des Conseillers Municipaux et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023**

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

- Jacqueline GUÉRIN : 14
- Christian DEROUET : 14
- Pascale LESELLIER : 14

*Suppléants :*

- Alain DURAND
- Véronique BESNARD
- Christian LAFONT

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, vendredi neuf juin à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lonlay l'Abbaye, régulièrement convoqué le 05 juin 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DEROUET, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs C.DEROUET – J-C.COQUIO - F.LAUTOUR – J.GUERIN – C.PELLERIN – V.BESNARD – S.POTTIER - A.DURAND – C.LAFONT – P.LETONDEUR – S.PICK – V.FOURRÉ

**Absents représentés** : P.LESELLIER pouvoir à V.BESNARD – I.LANGLOIS pouvoir à F.LAUTOUR

**Absents** : N.BOUCARD

Philippe LETONDEUR a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Dévolution du marché pour le terrain multi-sport intergénérationnel et plan de financement (subventions)
2. Tarifs de location des salles pour 2024
3. TE61 : convention PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié)
4. Enquête publique chemin Les Champs
5. Prix de vente des terrains au Lotissement St-Nicolas
6. Convention Petites Villes de Demain (PVD)
7. Loyer bail nouveau kinésithérapeute
8. Remboursement achat Carte Bancaire maire
9. Décision Modificative budget Lotissement St Nicolas
10. Domfront Tinchebray Interco : rapport 2022 de la CDC

Le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2023 a été adopté à l'unanimité.

#### **1) Dévolution du marché pour le terrain multi-sport intergénérationnel et plan de financement (subventions)**

Le Maire informe des avancées sur ce dossier :

- Subventions obtenues pour les dossiers déposés en février :
  - DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : 202.470,90€TOTAL subventions sûres et notifiées depuis 2022 : 442.470,90€ sur un budget initial de 741.971,22€ HT, soit près de 60% obtenus.
- Fin mai : lancement de l'appel d'offre par l'Agence d'Ingénierie 61 avec réponses jusqu'au 02 juin (12h30) pour 3 lots.  
8 entreprises ont répondu à l'offre, avec au moins une réponse pour chaque lot. Le Maire annonce les noms des entreprises les mieux disantes, c'est-à-dire qui ont obtenu les meilleures notes sur les taux suivants : Prix : 80 % & Technique 20 %
  - Lot 1 : voirie et réseaux divers : MONGODIN au Teilleul (50) : 161 957,71€ HT pour l'offre de base + options : aire fitness, raccord cheminement, bordurage et engazonnement soit total **203 833,66€ HT**
  - Lot 2 : Pumptrack : Co-traitance Eurovia à Hauterive (61) et Mytrack : **184 224,47€ HT**
  - Lot 3 : équipement sportif et divers : Quali-Cité Bretagne (56) : **81 904,68€ HT pour** l'offre de base + options : filets pare-balls, équipements fitness, piste padel (co-traitance MONGODIN) soit total **180 217,54€ HT**
- Le maire propose de valider les devis, options incluses. Le montant du marché des travaux s'élève donc à **568 275,67 € H.T.**
- Le plan de financement initial de 741 971,22€ sera donc revu à la baisse, ainsi que les subventions.



Ainsi, le Maire souhaite re-solliciter l'ANS (Agence Nationale du Sport), le Département, la Région, PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) et le futur LEADER du Pays du Bocage pour ce projet d'aire de loisirs intergénérationnel

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les propositions ci-dessus : le marché des travaux options incluses et le plan de financement.**

## **2) Tarifs de location des salles pour 2024**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs de location de la salle polyvalente, qui dataient de 2016 ont besoin d'être réactualisés, ainsi que ceux de la salle Ste-Thérèse qui dataient de 2014.

Il évoque ensuite les chiffres de 2022 qui montrent un déficit :

- Salle polyvalente : recettes : 6979€ / dépenses : 8618€
- Salle Ste Thérèse : recettes : 2360€ / dépenses : 3292€

Il propose donc des tarifs simplifiés et rappelle que pour les associations, la gratuité s'applique uniquement pour les associations sans but lucratif, sans salarié.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs de location tels qu'ils figurent sur les tableaux en annexe. Ces conditions de location s'appliquent pour toutes nouvelles demandes de location à compter de ce jour, tout en respectant les engagements de 2023 déjà signés.**

## **3) TE61 (Territoire d'Énergie Orne) : convention PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié)**

L'article 7.1.7 de la réforme « anti-endommagement » des réseaux du 1 juillet 2012 impose la mise en place d'un fond plan précis que les gestionnaires de réseaux (eaux pluviales, eaux usées, gaz, etc...) utiliseront pour la transmission des données de localisation de leurs réseaux aux déclarants. Le fond de plan est établi et mis à jour par l'autorité locale compétente en conformité aux spécifications du standard Plan Corps de Rue simplifié (PCRS) établi et mis à jour par le Conseil national de l'information géographique (CNIG). Par délibération du 21 juin 2018, le Te61 s'est positionné comme autorité locale compétente pour la mise en place et la gestion du PCRS au niveau départemental, décision validée en préfecture le 25 juin 2018. Le PCRS sera créé dans le cadre d'une coopération entre le Te61, les collectivités de l'Orne et les gestionnaires de réseau. L'objectif de cette démarche est une mutualisation technique et financière de la réalisation de ce PCRS afin de diminuer le coût de production. Il convient de passer une convention avec le Te61, celle-ci a pour objectif d'acter l'engagement des parties dans l'élaboration du PCRS (*ex : coût 781,55€ HT et fonctionnement annuel 183.36€/an*), la mise à disposition des données et la mise à jour du PCRS.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- De prendre acte de la situation exposée,
- D'accepter les termes de la présente convention
- D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération

## **4) Enquête publique chemin Les Champs**

Le Maire expose : considérant que le chemin d'exploitation au lieu-dit « les Champs » situé à LONLAY L'ABBAYE (entre les parcelles BM14 et BM237) n'est plus affecté à l'usage du public et contribue au développement économique.

Considérant que l'aliénation de ce chemin d'exploitation, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide**

- D'approuver le projet de déclassement du chemin d'exploitation
- De procéder à l'enquête publique par Serge LAMY, enquête préalable à l'aliénation du chemin d'exploitation des Champs, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration ; enquête à la charge de la commune pour env. 500€
- D'autoriser le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.
- De vendre le terrain à 1€ symbolique au GAEC des Champs qui se chargera du bornage à ses frais

### **5) Prix de vente des terrains de l'Ilot d'habitat Bocager au Lotissement St-Nicolas**

Le Maire souhaite continuer sur la stratégie déjà engagée depuis de nombreuses années de revitalisation rurale et rappelle que les actions engagées payent : « **on ne change pas une stratégie gagnante !** ».

Le Maire fait remarquer au Conseil Municipal que pour attirer et convaincre les acquéreurs potentiels, il faut proposer un prix très attractif mais savoir aussi s'adapter aux capacités financières de la commune, et donner la possibilité aux familles qui veulent construire de concrétiser leur projet et donner la possibilité aux investisseurs de réaliser du locatif pour un prix raisonnable.

Le Maire suggère au Conseil municipal de vendre les parcelles à construire situées dans le lotissement St-Nicolas au prix de 1€ le m<sup>2</sup>.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise en vente à 1€ le m<sup>2</sup>.**

### **6) Convention Petites Villes de Demain (PVD)**

Suite à la visite de la commune par le Préfet mi-avril, celui-ci était surpris de la non candidature aux Petites Villes de Demain lancée en octobre 2020.

Or, certaines villes telles Putanges ont récemment signé une convention ou encore Le Mêle sur Sarthe qui a pourtant moins d'habitants que nous (750).

Il serait alors peut-être possible de candidater et ainsi d'obtenir des subventions en signant une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande une convention PVD et ORT.**

### **7) Loyer bail nouveau kinésithérapeute**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le nouveau kinésithérapeute sera opérationnel le 1<sup>er</sup> juillet 2023 dans le bâtiment de la mairie et qu'il convient d'en fixer le montant du loyer.

Le montant de la location serait fixé à 258.40 € TTC mensuellement, auquel il faut ajouter les charges (80€). Ces montants ont été calculés au prorata de la surface utilisée.

Toutefois, afin d'encourager les locataires dans leur activité, le Maire propose une location gratuite des locaux pour une durée de 3 mois à compter du 01 juillet 2023.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le projet de location ci-dessus et autorise Le Maire ou ses Adjointes à signer tous documents concernant ce dossier de location.**

### **8) Remboursement achat CB maire**

Le Maire demande l'autorisation de se faire rembourser des achats effectués avec sa carte bancaire personnelle sur des sites internet marchands pour le compte de la collectivité (ces sites n'acceptant pas le paiement par mandat administratif).

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces remboursements et autorise le Maire à réaliser par carte bancaire tous achats nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.**

#### **9) Décision Modificative budget Lotissement St Nicolas**

Lors du dernier Conseil Municipal en mars et le vote du budget du lotissement St Nicolas, il convenait d'effectuer des virements de crédits suivants :

- Investissement recettes : compte 168748 : + 12 539,01€
- Investissement dépenses : compte 001 : + 12 539,01€
- 

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les virements ci-dessus.**

#### **10) Domfront Tinchebray Interco : rapport 2022 de la CDC**

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale adressent à leurs membres, chaque année, un rapport retraçant l'activité de leur établissement.

Le rapport d'activités 2022 de la Communauté des Communes de Domfront Tinchebray Interco a été transmis à ce titre à la commune de Lonlay L'Abbaye.

Ce document doit faire l'objet d'une communication par le Maire en séance publique du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'activités 2022 de la CDC Domfront Tinchebray Interco.**

<b>N° délibération</b>	<b>Objet de la délibération</b>
2023-00036	Dévolution du marché aire de loisirs et sportive intergénérationnelle
2023-00037	plan de financement (subventions ANS : Agence Nationale du Sport) aire de loisirs et sportive intergénérationnelle
2023-00038	plan de financement (subventions Département Orne) aire de loisirs et sportive intergénérationnelle
2023-00039	Tarifs de location des salles
2023-00040	TE61 : convention PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié)
2023-00041	Enquête publique chemin Les Champs
2023-00042	Prix de vente des terrains au Lotissement St-Nicolas
2023-00043	Convention Petites Villes de Demain (PVD)
2023-00044	Loyer bail nouveau kinésithérapeute
2023-00045	Remboursement achat Carte Bancaire maire
2023-00046	Décision Modificative budget Lotissement St Nicolas
2023-00047	Domfront Tinchebray Interco : adoption rapport 2022 de la CDC

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.



## OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE DOMFRONT

Anne Laure CHAUSSERIE

Responsable Accueil et Guide Conférencière

12 place de la Roirie - Domfront - 61700 Domfront en Poirais

Tél : +33 (0)2 33 38 53 97 - E-mail : [al.chausserie@ot-domfront.com](mailto:al.chausserie@ot-domfront.com)

[www.ot-domfront.com](http://www.ot-domfront.com)

Retrouvez [paysdedomfront](https://www.paysdedomfront.com) sur   



Cet été sera animé sur Lonlay et ses alentours ! Notamment le

**7 août** - La lande du Tertre Bizet. Exploration naturelle à la lueur des étoiles. Venez découvrir l'espace naturel au crépuscule. Vous pourrez découvrir les paysages et les espèces sauvages au coucher du soleil, avant de lever la tête vers les étoiles pour une lecture du ciel étoilé. RDV à 20h30 – parking de l'Abbaye. Rens ; PNR Normandie Maine 02.33.81.13.33. 2,50 €/pers (gratuit – 12 ans)

Retour à Lonlay, derrière l'Abbaye de **22 h30 à minuit** : nuit des étoiles, observation des constellations et des planètes (si le temps le permet) avec l'Association Flérienne d'astronomie à l'Espace Public Numérique (gratuit). Téléscopes et lunettes à votre disposition.

**12 août à 17h30** car l'Office de Tourisme a choisi notre commune comme terrain de jeu pour sa balade contée musicale.

Vous savez tous que le Loup est l'emblème de Lonlay. Il n'en fallait pas plus à Morane, Eric et Anne Laure pour partir de ce grand méchant et développer une histoire originale et inédite à la recherche de Petit Poucet et Chaperon Rouge ! Pour ce faire, le conte fera la connaissance de personnages extraordinaires et pourront peut-être aider le loup dans sa quête. Mais tout ceci se fera en musique, puisque c'est Anne Laure qui a écrit et interprétera une dizaine de chansons avec l'aide de Margaux. Du jamais vu à Lonlay !

Pensez à réserver pour cette sortie exceptionnelle auprès de l'Office de Tourisme au 02 33 38 53 97 ou [info@ot-domfront.com](mailto:info@ot-domfront.com). 7€ adultes, 4€ enfants. Le spectacle qui déambulera dans la commune, devrait durer une heure environ.



La Fosse Arthour ne sera pas en reste avec pas moins de 5 sorties nature :

- le **20 juillet autour des papillons et libellules à 14h**
- le **27 juillet autour de la géologie à 14h**
- le **9 août, pour les enfants autour de la botanique à 14h**
- le **20 août, c'est la porte ouverte avec stands d'information et visites à 10h et 14h**
- le **22 août à 20h pour découvrir la faune nocturne**

### dimanche 10 septembre :

Concert dans le cadre de "Septembre Musical de L'Orne" : à 17h00 à l'abbatiale, concert avec 6 musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie, sous la direction de Léo Warynski et accompagné de l'ensemble vocal De Caelis et d'Albane Carrère, mezzo-soprano (oeuvre : "le Miroir de Jésus", "mystère du Rosaire")

Tarifs : de 8 à 25€. Réservation : 02 33 26 99 99 ou via [www.septembre-musical.com](http://www.septembre-musical.com)

Enfin **en septembre**, les journées du patrimoine rempliront votre week-end **les 16 et 17** sur tout le bocage. La visite gratuite de l'abbatiale de Lonlay aura lieu **le 17 septembre à 16h30**. C'est Anne Laure qui rappellera l'histoire mouvementée de l'édifice et qui racontera les décors surprenant gravés dans la pierre. Une sirène, un chat, des oiseaux, tous vous attendent pour cette visite passionnante, entre roman et gothique !

